Le Mouvement Ecologique – Rapport d'activités 2014

AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.meco.lu Tel. 43 90 30-1

mouvement écologique

Traduction française sur www.meco.lu

Index

Le Mouvement Ecologique

3 Le Mouvement Ecologique: dynamique, critique, engagé
4 2014: année de l'inauguration du nouveau siège de l'OekoZenter
5 Information et participation: indispensables à l'engagement et au développement sociétal !
6 Forums pour membres, conférences, séminaires et tables rondes … une offre intéressante et variée!
9 Oekofoire - une success story, depuis plus d'un quart de siècle
10 Informations aux consommateurs, randonnées instructives… les initiatives concrètes offertes par le Mouvement Ecologique
12 Plus que jamais : œuvrer pour une démocratie digne de ce nom et pour des droits citoyens renforcés!
13 2014: aménagement du territoire, politique communale, protection du patrimoine … les choses bougent …
17 Développement durable et économie
19 Protection des ressources et du climat: … dans l'attente d'une transition concrète!
22 Mobilité: évolutions positives … et négatives
24 Politique environnementale … des réformes certes, mais qui n'ont pas encore trouvé de transposition concrète
26 Garantir une agriculture durable et préserver la biodiversité!
31 2014: une année marquée par les élections européennes mais aussi par un engagement renforcé au niveau européen
33 STOP aux accords de libre échange! NON à TTIP & CETA!
35 Le rôle du Mouvement Ecologique au sein de l'Alliance pour le climat-Luxembourg en 2014

Nouvelles des Sections régionales

37 Régionale Mëllerdall
37 Régionale Nordstad
38 Régionale Mersch et environs
39 Régionale Uelzechtdall
40 Régionale Syrdall – voix critique pour la sauvegarde de la nature dans la Vallée de la Sûre
41 Régionale Sud
42 Régionale Ville de Luxembourg

Rapport d'activités 2014 du Mouvement Ecologique
www.meco.lu
GemengenEmweltInfo 03/2015, Avril 2015,
Editeur: Mouvement Ecologique asbl Lëtzebuerg
Imprimerie Linden, Luxembourg

Secrétariat:
Tel. 43 90 30-1 – Fax 43 90 30-43
CCPL: LU16 1111 0392 1729 0000
e-mail: meco@oeko.lu www.meco.lu
6, rue Vauban (Pafendall) – Luxembourg
Gréngen Telefon: 43 90 30-1

Permanence:
Permanence: Lundi à jeudi 8H00-12H00 & 14H00-17H00,
vendredi 8H00-12H00, fermé l'après-midi
Devenir membre: par téléphone ou par écrit en demandant
copies des statuts, dépliant et formulaire d'adhésion.

LE MOUVEMENT ECOLOGIQUE: DYNAMIQUE, CRITIQUE, ENGAGE

Le bilan 2014 pour le Mouvement Ecologique est très diversifié, marqué entre autres par les élections européennes, les débats autour des plans sectoriels, les dossiers pour le moins explosifs des accords de libre échanges avec les Etats-Unis et le Canada … ou encore le plan de développement rural et ses vues sur le futur développement de l'agriculture. Autre fil rouge qui a marqué nos activités: les discussions menés autour de l'avenir de notre pays: «Wéi e Lëtzebuerg fir muer?», «quel sera le visage du Luxembourg de demain»?, une question qu'on a souvent retrouvé au centre des débats politiques.

Sans oublier notre déménagement dans le nouveau bâtiment de l'OekoZenter, les travaux et les chances allant de pair. Et nous étions bien conscients du fait que ce déménagement allait aussitôt s'accompagner d'un accroissement en termes de conférences, forums et tables rondes … et soirées cabarets.

Nous nous attendons à ce que 2015 soit l'année de la consolidation. Au programme figurent notamment des projets comme le recrutement de nouveaux membres, l'élargissement des groupes de travail aux personnes intéressées, ou encore - au-delà des nombreux engagements politiques - des projets qui s'adressent à un public plus large, à l'instar de celui qui porte sur la «création renforcée d'espaces verts dans nos communes».

Le présent rapport témoigne de l'éventail très varié des activités qui sont menées tant par le Méco national que par les Sections régionales.

Fidèle à sa devise «dynamique, critique, engagé», le Mouvement Ecologique remet en question certaines orientations de la société et développe des idées et des propositions constructives, alternatives. Aussi, le MECO mettra tout en œuvre pour continuer à nourrir la flamme de la diversité, de la créativité et de l'engagement.

Conseil d'administration 2014-2015

Composition du conseil d'administration de l'exercice 2014-2015, désigné à l'occasion du Congrès du 22 mars 2014 à Lorentzweiler: Weber Blanche, présidente - Kieffer Béatrice, vice-présidente - Schauls Roger, vice-président - Espen Emile, trésorier - Simon-Becker Laure, secrétaire;

Dammé Roger, Faber Théid, Gallé Tom, Kieffer Gérard, Milmeister Marianne, Muller Jeannot, Polfer Pol, Reuter Bob, Schandeler Ingo, Schauls Roger, Schoellen Marc, Wampach René, membres.

2014: ANNEE DE L'INAUGURATION DU NOUVEAU SIEGE DE L'OEKOZENTER

En 2014, le jour J était enfin arrivé: le nouveau siège de l'Oekozenter était terminé. Après non moins de 10 ans de lutte pour des locaux de travail décents et adaptés au bénéfice des nombreux engagés – volontaires et salariés - le nouveau bâtiment pouvait enfin être inauguré au mois de juillet.

Dorénavant, le Mouvement Ecologique, l'Oekozenter Pafendall, la Fondation Oekofonds et les organisations amies comme le Klima-Bündnis Lëtzebuerg et la Lëtzebuerger Vëlos-Initiativ disposent de bonnes conditions de travail, dignes de ce nom.

Et, qui plus est, le nouveau siège a permis de faire un énorme saut de qualité en termes d'organisation d'événements, car les locaux attractifs offrent les meilleures conditions et sont à la base d'une bonne entente et d'une atmosphère constructive.

Il fallait évidemment encore investir temps et forces tout au long de l'année 2014, car de nombreux détails étaient en suspens (disposition pratique et aménagement des locaux, détails organisationnels, conditions de location des locaux etc.). Le gros de l'organisation étant maîtrisé, l'heure est dorénavant aux petits détails, qui seront attaqués en 2015.

Les 15 et 16 avril de l'année dernière, nous avons enfin pu emménager dans les nouveaux locaux.

Le vendredi 4 juillet 2014, le nouveau bâtiment fut inauguré officiellement en présence de nombreux membres, sympathisants et représentants d'organisations amies, de responsables de la Ville de Luxembourg et d'autres communes et de politiciens. A l'issue de la partie officielle, qui comprenait au-delà des allocutions traditionnelles le dévoilement de notre logo comme acte symbolique, les invités pouvaient visiter les lieux, boire un verre et s'entretenir dans une ambiance décontractée et chaleureuse inspirée par ce centre flambant neuf.

Le lendemain samedi 5 juillet, une grande fête d'ouverture eut lieu, offrant des prestations de Georges Christen, des danses d'un groupe folklorique portugais du Pafendall, des animations pour enfants par l'Atelier Zeralda, le tout dans un encadrement musical aux cornemuses et dans un décor de stands érigés par des organisations amies … pour ne mentionner que ces quelques exemples. Le soir venu, le cabaret des Makadammen et Kabarenert fut un autre point culminant de cette journée d'inauguration. Une chose est certaine: les festivités ont bien mis en évidence les opportunités d'échange et de formation que le nouveau Oekozenter offre.

Déjà aux temps du gouvernement précédent, le Mouvement Ecologique s'était e.a. engagé en faveur de l'introduction d'une limitation de la vitesse à 30 km/hre au coeur du Pafendall. Or, l'idée d'une «zone 30» n'a jamais trouvé le support des anciens responsables politiques. Il était donc évident qu'il fallait ressortir le dossier lors de l'avènement du nouveau gouvernement. Avec succès: le 13 juillet 2014, le ministère du Développement durable et des Infrastructures a confirmé qu'une partie de la rue Vauban serait aménagée en «zone 30» et a aussitôt lancé les travaux y afférents.

Il nous reste à espérer que de nombreuses organisations actives dans le domaine du développement durable se décident à élire leur siège au nouveau Oekozenter, respectivement que nos locaux soient prisés par bon nombre d'acteurs engagés.

INFORMATION ET PARTICIPATION:

indispensables à l'engagement et au développement sociétal!

Une bonne information et une véritable culture de la participation des membres sont les bases indispensables au bon fonctionnement d'une ONG. Comme par le passé, le Mouvement Ecologique a tout mis en oeuvre pour satisfaire à ce niveau durant l'exercice 2014.

A noter dans ce contexte que les avis et assertions des membres émis à l'occasion de forums ou de conférences sont pris au sérieux! Ensemble avec les avis formulés par les groupes de travail et par les Sections régionales, ils contribuent à forger les opinions véhiculées par le Mouvement Ecologique.

Kéisécker-Info, Kéisécker-Dossiers, newsletter pour les membres et site web www.meco.lu

Grâce au Kéisécker-Info, tant les membres que l'opinion publique sont régulièrement, rapidement et exhaustivement informés sur les positions ainsi que sur les actions menées par le Mouvement Ecologique au niveau régional et national. Non moins de 30 éditions du Kéisécker-Info, resp. du Gemengen-Ëmweltinfo, ont paru en 2014. Les éditions spéciales du Kéisécker-Info (notamment sur les sujets «aménagement du territoire» ou «abeilles et pesticides») ont connu des échos très positifs et ont été distribués bien au-delà des seuls cercles de membres.

La newsletter électronique aussi en importance. C'est elle qui permet d'accélérer l'information sur les développements récents et les dates à retenir.

Le site web (bilingue) du Mouvement Ecologique est un autre canal d'information efficace qui se présente cette année dans un nouveau layout plus convivial. Rares sont les ONGs au Luxembourg qui disposent d'un site aussi informatif et à la pointe de l'actualité. A côté des événements les plus récents et d'un calendrier toujours actualisé, l'internaute retrouve ici également l'ensemble des avis, recommandations et informations du Mouvement Ecologique des années passées. Le site a ainsi fait l'objet d'un relooking en 2014, il s'avère aujourd'hui encore plus attractif et agréable à lire et à consulter.

A noter encore que le Meco est également présent sur Facebook, où il publie des news et entretient des forums de discussion.

Un service online pratique

Les membres ont la possibilité de bénéficier d'un service online très pratique! Sur www.meco.lu, vous pouvez vous abonner au service "newsletter": www.meco.lu - Qui sommes-nous - Newsletter – Inscription à la newsletter.
Ou bien envoyez-nous votre adresse e-mail à meco@oeko.lu.

FORUMS POUR MEMBRES, CONFÉRENCES, SÉMINAIRES ET TABLES RONDES ... UNE OFFRE INTÉRESSANTE ET VARIÉE!

Forums pour les membres: un instrument crucial pour forger l'opinion

En tant qu'organisation servant les intérêts de «la base», l'échange est un must absolu pour le Mouvement Ecologique! A côté des groupes de travail traditionnels, des forums autour de thèmes plus explosifs sont régulièrement organisés. L'objectif déclaré de ces forums est de promouvoir l'échange et la prise de position interne et de préparer le cas échéant un avis tout en examinant d'éventuelles opinions contradictoires. Les forums offrent aux membres l'opportunité de s'échanger dans une ambiance décontractée et de participer activement au sein de «leur organisation». 2014 a vu notamment l'organisation de forums autour des sujets de l'aménagement du territoire et des plans sectoriels, de la réorganisation des transports publics, de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne etc.

Tables rondes, séminaires et conférences

De non moindre importance sont les événements qui s'adressent au grand public: soirées d'information, séminaires, conférences etc., avec - au premier plan - d'un côté l'information ciblée sur les développements spécifiques au Luxembourg (initiatives novatrices, textes de loi, etc.) et de l'autre côté, la volonté de présenter des idées orientées vers l'avenir (e.a. aussi pour les communes) et d'encourager des discussions plus fondamentales ...

Evénements 2014

Parmi les événements grand public, organisés surtout en collaboration avec des organisations amies, des thèmes comme le développement économique, les élections européennes ou encore les accords sur le libre échange (TTIP), ont suscité un intérêt particulièrement grand. D'autres sujets, liés au climat, à l'environnement et au développement durable, ont su attirer non moins de personnes intéressées. Ci-après quelques événements qui méritent d'être mis en vigueur:

- ***„Ein neues Gesellschaftsmodell für morgen? Wege aus der Wachstumsfalle durch grünes Wachstum und individuelles Engagement oder aber grundlegende gesellschaftliche Reformen?"*** Conférenciers: le Dr. Reinhard Loske, politologue, et le Prof. Dr. Harald Welzer, sociologue. Coorganisateurs: l'ASTM et la Caritas; partenaires médias: le Luxemburger Wort et la Radio 100,7. La conférence a eu lieu en février 2014. Non moins de 200 personnes intéressées étaient présentes, ce qui témoigne clairement du fait que le thème du « piège de la croissance » est généralement perçu comme un thème crucial.
- ***„Das geplante Freihandelsabkommen zwischen EU und USA: Ein Stolperstein für Ökologie und Demokratie?"*** avec la participation du politologue Ernst-Christoph Stolper. Coorganisateurs: ASTM, Caritas, Greenpeace et OGBL. La conférence qui a eu lieu en mars 2014 avait rassemblé plus de 100 participants intéressés.

- ***„Le dernier rapport du GIEC - et les éléments de solutions qu'il propose au défi climatique",*** conférence donnée par le vice-président du GIEC Jean-Pascal van Ypersele, et organisée au mois de mai 2014 par le Mouvement Ecologique en étroite collaboration avec le Klima-Bündnis Lëtzebuerg et l'ASTM; le nombre de participants avait largement dépassé les 100 personnes.

- A relever également la table ronde, au mois de mai 2014, qui eut lieu avant les élections européennes et qui fut intitulée: ***„EU-Wahlen 2014: Wéi eng demokratesch an ekologesch Ausrichtung vun der EU?"*** Plusieurs représentants de partis politiques étaient présents pour répondre aux questions des quelque 80 personnes intéressées qui s'étaient réunies à l'occasion.

- Soulignons finalement la conférence phare du mois de novembre 2014 intitulée ***„ASSESS-TTIP: Was bringt die transatlantische Handels- und Investitionspartnerschaft?",*** avec la participation de l'économiste de renom Werner Raza, qui fut organisée par la plateforme luxembourgeoise contre les accords de libre échange TTIP et CETA.

Comme franc succès peuvent également être qualifiés les tables rondes ou séminaires qui ciblent particulièrement les communes:

- ***„Schaffung von Flächenpools für die Kompensierung von Eingriffen in die Natur: Von der Theorie zur Praxis"***, table ronde de mars 2014, avec la participation du Secrétaire d'Etat Camille Gira, C. Böhme (Deutsches Institut für Urbanistik), A. Schöps (Deutscher Bundesverband der Flächenagenturen), F. Klopp, ingénieur en agriculture, et S. Schneider (SICONA-Ouest). Plus de 80 personnes avaient témoigné leur intérêt pour ce sujet très actuel.

- ***„De Naturpark Mëllerdall: wat sinn déi Haaptakzenter? De Stand vun der Emsetzung",*** en présence de la ministre de l'Environnement C. Dieschbourg; table ronde organisée en mai 2014 par le Mouvement Ecologique en collaboration avec la Section Régionale Mëllerdall.

- ***„Méi Grengs an eisen Uertschaften... e Gewënn u Liewensqualitéit"***, manifestation qui a eu lieu en juin 2014 et qui s'est adressée à un public avisé issu du milieu communal. Plus de 80 personnes engagées avaient participé. Orateurs-spécialistes dans ce domaine: Peter Menke, président de la Fondation «Die Grüne Stadt», Silke Wissel, coordinatrice de projets menés dans ce cadre, et Lutz Kosak, géoécologue de formation.

- ***„Vor einem Quantensprung in der Landesplanung?":*** présentation des plans directeurs sectoriels «Transports», «Logement», «Zones d'activités économiques» et «Paysages» par le ministre du Développement durable et des Infrastructures François Bausch et le secrétaire d'Etat au Développement durable Camille Gira, en juin 2014. 80 participants intéressés avaient saisi l'occasion pour s'informer de près sur les plans sectoriels avant le lancement du débat officiel.

- ***„Wéi soll eist Land an 20 Joër ausgesinn? Déi sektoriell Pläng tëschent Zoustëmmung a Kritik",*** ayant réuni autour de la table François Bausch, ministre du Développement durable, Dan Kersch, ministre de l'Intérieur, Maggy Nagel, ministre du Logement, ainsi que Emile Eicher, président du Syvicol. Plus de 80 personnes étaient venus en octobre pour s'informer et pour discuter sur les intentions du gouvernement face aux critiques endossées dans le cadre des plans directeurs sectoriels.

Le grand intérêt témoigné par le public encourage le Mouvement Ecologique à développer ses activités, surtout dans le cadre du nouveau Oekozenter, qui dispose de locaux optimaux pour des événements d'envergure réduite et moyenne.

Collaboration importante au niveau de différents organes

Le Mouvement Ecologique est représenté, surtout à titre bénévole, dans une série de comités consultatifs de l'Etat, dont le travail peut être qualifié de plus ou moins efficace, et auxquels le Mouvement Ecologique peut apporter ses idées. Ce sont entre autres: le «Conseil supérieur de la nature», le «Conseil supérieur de l'aménagement du territoire», l' «Observatoire de l'environnement naturel», le «Conseil supérieur de la chasse», le «Comité d'accompagnement en matière d'établissements classés», la «Commission consultative aéroportuaire», le «Groupe d'accompagnement» en vue de la construction d'un tram léger et le groupe de travail composé par l'Etat dans le cadre de la «Mobilité douce».

Le Mouvement Ecologique détient en outre un mandat dans les conseils d'administration des organisations «FSC Lëtzebuerg» et «Etika».

Le «Mouvement»: une référence reconnue et une adresse sollicitée!

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Mouvement Ecologique prend position face aux projets de lois importants ou autres dossiers spécifiques d'actualité qui influencent l'avenir socio-politique. Ces prises de position sont hautement appréciées par les personnes qui sont intéressées par une argumentation objective et fondée.

Nous pouvons affirmer à juste titre que les avis plus généraux émis par le Mouvement Ecologique, comme p.ex. en matière de tram léger (Die moderne Stadtbahn: eine Vision wird Realität), de pesticides (pollution des eaux potables) ou encore de PDR (projet de programme luxembourgeois sur le développement rural), influencent souvent des décisions politiques.

Une culture du dialogue vivante: le «Mouvement» montre le bon exemple, avec les moyens à sa disposition

A nos yeux, le dialogue direct avec les ministères, les politiciens et les organisations amies revêt une importance primordiale. Les débats publics et les entretiens officiels avec les ministres et/ou leurs conseillers font partie du quotidien et permettent d'échanger des opinions et d'exposer des positions fondamentales.

De même, il importe d'entretenir des contacts réguliers avec les NGOs et syndicats pour faire avancer les choses de manière efficace.

Par la suite, ces entretiens donnent naissance à des prises de position ou actions. Inutile de préciser que les membres et le grand public sont régulièrement informés sur le déroulement et l'issue des entretiens. A noter encore dans ce contexte que les premiers entretiens exploratoires avec les responsables politiques du nouveau gouvernement ont eu lieu en 2014. Le Mouvement Ecologique continue de s'accrocher!

Le Mouvement Ecologique: une association qui est de plus en plus sollicitée par les citoyens et autres acteurs engagés

Depuis toujours, le «téléphone vert» du Mouvement Ecologique est un service qui informe et conseille les citoyens et acteurs engagés. Les appels se multiplient de jour en jour. Ils couvrent e.a. les questions sur des lois et procédures, les demandes d'information sur les produits écologiques ou les propositions avancées dans le cadre de projets en cours.

En 2014, le Mouvement Ecologique a été sollicité au moins une fois par semaine, si ce n'est tous les jours, par des citoyens demandant conseil dans un cas concret. Lorsqu'une entreprise est selon toute apparence la source d'une

pollution, quand une décharge illégale est découverte, que des arbres sont abattus dans les communes ou des projets de lotissement problématiques en vue … il n'est pas rare que les habitants souhaitent pouvoir bénéficier d'un appui tangible et d'un conseil compétent.

Face à ce véritable afflux de dossiers, le Mouvement Ecologique donne certes des conseils dans le sens aussi d' «aider les gens à s'aider eux-mêmes», et il informe sur les moyens d'action et livre des informations approfondies; or, il est tout simplement impossible de suivre l'ensemble des dossiers dans le moindre détail.

Un seul et même constat se vérifie fréquemment: si l'Etat faisait preuve de plus de transparence et si les ministères et communes favorisaient une meilleure culture de l'information, un pas important serait franchi qui permettrait d'éviter d'emblée sinon d'éponger plus facilement certains problèmes. Dommage que ce ne soit pas (encore) très souvent le cas.

Comme par le passé, le Mouvement Ecologique continuera dans la voie de l'engagement afin de satisfaire à sa vocation de conseiller et d'informer.

OEKOFOIRE – UNE SUCCESS STORY, DEPUIS PLUS D'UN QUART DE SIECLE!

En 2014, l'Oekofoire fut de nouveau un franc succès, même si le beau temps automnal avait quelque peu atténué le flux des visiteurs escomptés. Toujours est-il que non moins de 10.500 visiteurs s'étaient rendus dans les halls d'exposition au Kirchberg où quelque 190 exposants - répondant aux stricts critères de participation édictés - présentaient leur vaste palette de produits.

Outre la présentation de produits très attractifs, le programme cadre s'est avéré pour le moins varié: il allait d'un sondage sur les plans directeurs sectoriels et d'informations sur l'accord de libre échange très controversé TTIP aux informations d'experts en bâtiment sur une bonne isolation des toitures, en passant par un stand d'info interactif sur les textiles («Hautnah - Was Sie schon immer über Kleidung wissen wollten»), un dit «Schmaachmaart», un «Repaircafé» et une exposition de photos sur le thème de la nature.

L'Oekozenter Pafendall avait également saisi l'occasion pour y présenter ses services de conseils (notamment en matière d'environnement et de bâtiment/construction, ainsi que son projet «Oekotopten»), et les responsables de la Bibliothèque de l'Oekozenter exposaient un échantillon très attractif des nombreuses publications intéressantes que l'on peut y découvrir.

L'organisation de l'Oekofoire exige chaque année de nombreux efforts et heures de travail de la part des collaborateurs et bénévoles du Mouvement Ecologique, qui s'y appliquent à longueur d'année. Chaque produit doit être vérifié afin d'établir s'il répond aux critères énoncés par l'Oekofoire, le programme-cadre doit être arrêté, l'organisation habituelle et la publicité doivent être assurés … néanmoins, il est indéniable que l'investissement en termes de temps et d'efforts est porteur de fruits!

Infos: www.oekofoire.lu.

INFORMATIONS AUX CONSOMMATEURS, RANDONNEES INSTRUCTIVES ...

les initiatives concrètes offertes par le Mouvement Ecologique

Les «semaines de l'énergie» et le projet «Gréng Hausnummer»: le succès continue en 2014!

Placées sous le haut patronage des ministères du Développement durable et du Logement et organisées par le Mouvement Ecologique en collaboration avec Oekozenter Pafendall, 14 nouvelles visites de maisons **«de privé à privé»** autour du thème «énergies renouvelables et constructions écologiques» ont pu être organisées au mois d'octobre 2014, dans le cadre des semaines de l'énergie. Une série de projets variés (construction/rénovation), mettant en évidence le recours à des matériaux innovateurs, a ainsi pu être présentée aux nombreux intéressés venus pour s'informer sur les maisons écologiques auprès des maîtres d'ouvrages et de leurs architectes respectifs.

L'action menée avec Oekozenter Pafendall autour du concept **«Gréng Hausnummer»** fut également reconduite en 2014. Des propriétaires, dont les maisons (neuves ou rénovées) témoignent de particularités écologiques hors du commun, se voient récompensés de manière symbolique en recevant une plaque de numéro de maison solaire. 12 propriétaires de maison se sont ainsi vus attribuer cette distinction en 2014, dans le cadre de l'Oekofoire. A souligner que la check-list des critères d'attribution du «numéro de maison vert» peut également s'avérer très utile en cas de simples rénovations dans le sens de la durabilité.

«Vivre et comprendre la nature et la culture»: des randonnées thématiques – les points saillants de notre quotidien

2014 begeisterten der Historiker Marc Schoellen und der Biologe Rosch Schauls erneut so manchen mit ihren Wanderungen. Erwähnt seien u.a. folgende: *„Farbenfrohes Luxemburg - Wanderung iwwert den Helperknapp"* (10. Mee) oder die *„Natur-Kultur Wanderung zu Schengen"* (14. Dezember)...

Es hat sich mittlerweile herumgesprochen, wie anregend diese Wanderungen sind, so dass - unabhängig vom Wetter - jeweils 50-150 Personen daran teilnehmen.

Tous à vélo! L'édition 2014 de «Alles op de Vëlo!»

Même si le temps ne jouait vraiment pas en notre faveur en 2014, la journée intitulée «Alles op de Vëlo!», qui est organisée depuis des années au mois de juillet par la "Lëtzebuerger Vëlos-Initiativ" en étroite collaboration avec les communes Mamer, Kopstal et Mersch, peut être qualifiée de franc succès. En dépit des nuages et des averses qui ses sont abattues l'après-midi sur la Vallée de la Mamer, de nombreux amateurs de vélos - toutes catégories d'âge confondues – s'étaient de nouveau donnés rendez-vous pour en faire une journée inoubliable.

„Alles op de Velo" – une success story qui va fêter son 20ème anniversaire en 2015!

Nos vifs remerciements vont à l'adresse des sponsors «Eida-Grénge Stroum», Post, Velocenter Goedert ainsi qu'à toutes les communes qui chaque année soutiennent cette activité!

Cabaret politique

Le cabaret s'est établi comme véritable institution au sein du Mouvement Ecologique; le Bistrot de l'Oekozenter Pafendall a ainsi accueilli des soirées de lecture à intervalles réguliers, placées sous le titre de «E satireschen-kulinareschen Réckbléck op de Mount». Dans une ambiance décontractée, usant d'un ton ironique et mordant, le cabarétiste renommé Roland Gelhausen a commenté l'actualité (socio-)politique luxembourgeoise 2014. Le succulent fingerfood servi à l'occasion provenait du groupe du veggietable.

Il est également de longue tradition d'organiser une soirée cabaret en fin d'année. En 2014, les Makadammen et leur programme intitulé «Wiesselhoer» avaient attiré une centaine de personnes.

«Kënschtler fir d'Ëmwelt» et cadeaux respectueux de l'environnement

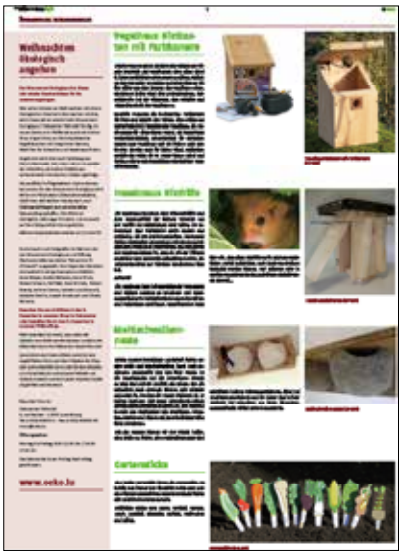

2014 est la première année où le Mouvement Ecologique n'a pas édité de sérigraphie d'artiste. Alternativement, le MECO a actualisé son shop en ligne et l'Oekozenter Pafendall a accueilli pendant les jours de fête des artisans de la région qui exposaient sur leurs stands toute une série de produits variés, respectueux de l'environnement. Ainsi, à côté des diverses sérigraphies encore disponibles d'artistes renommés du Luxembourg et de la Grande Région, les produits en feutre de Carine Mertes, ou encore le jouet en bois dénommé «Rairy» d'Armand Weicker, étaient offerts en vente ... Au-delà, l'offre incluait également des produits issus du domaine de la protection de la nature, telle la «Hieselmauskescht» (boîte à muscardin). Les gains tirés de la vente de ces produits seront investis dans divers projets du MECO.

Siehe: www.meco.lu

Les délices de la «Veggie-Table»: une alimentation complète végétarienne et des produits issus de l'agriculture biologique qui vous mettent l'eau à la bouche

Un des objectifs centraux du Mouvement Ecologique est d'informer sur la cuisine végétarienne qui est extrêmement savoureuse et saine, et sur la nécessité écologique de manger moins de viande.

Avec le concours de Lydie Muller Philippy, notre dynamique groupe d'amateurs de cuisine (ledit «Kichegrupp») organise régulièrement des cours et sait enthousiasmer son public avec son délicieux fingerfood, à l'occasion de maintes manifestations, comme p.ex. les soirées cabaret.

L'Oekofoire 2014 était la manifestation idéale pour vanter les mérites de l'alimentation complète biologique et de la cuisine végétarienne/végétalienne. Le groupe de la Veggie-Table du Mouvement Ecologique a démontré comment réussir un fingerfood végétarien et végétalien succulent. Parallèlement, les nombreux visiteurs pouvaient déguster les amuses-bouches offertes sur le «Schmaachmuart» et les stands d'organisations amies.

Le blog www.veggie-table.lu, en ligne depuis 2013, a bel et bien fait ses preuves entretemps: chaque semaine, Lydie Philippy y publie des recettes originales, disponibles également en langue française, accompagnées de photos reprenant les différentes phases de la préparation (certaines recettes en vidéo).

Plus d'infos sur: www.veggie-table.lu

PLUS QUE JAMAIS: OEUVRER POUR UNE DEMOCRATIE DIGNE DE CE NOM ET POUR DES DROITS CITOYENS RENFORCES!

La participation citoyenne ne peut pas être confinée dans un tiroir donné. Au contraire, elle doit servir de façon conséquente de fil rouge, qui se retrouve dans tous les dossiers traités tant par le gouvernement que par les communes. Ce qui n'est malheureusement pas le cas à ce jour, voilà pourquoi le Méco ne se lasse de réitérer ses revendications en la matière.

Ne mentionnons que les quelques occasions ci-après – entre tant d'autres – où le Mouvement Ecologique a thématisé la nécessité d'instaurer enfin une large consultation publique et une véritable culture de la participation:

- **La participation citoyenne dans le cadre de la «simplification administrative»:** alors que le gouvernement s'applique avant tout à simplifier les procédures pour les entreprises, le Mouvement Ecologique invite à élargir également les droits des citoyens, respectivement à simplifier les procédures dans l'intérêt de ces derniers.
- **Ficeler le «paquet d'avenir» avec les citoyens:** dans le cadre dudit «paquet d'avenir» proposé par le gouvernement, le Mouvement Ecologique a invité ce dernier à ficeler plutôt un «paquet d'avenir durable», en étroite collaboration avec les citoyens.

- **La démocratie selon l'actuel gouvernement:** lors de l'avènement au pouvoir de l'actuel gouvernement, ce dernier avait clairement signalé sa volonté de réaliser un changement de paradigmes en termes de culture de participation. Or, à ce jour, nous n'avons guère pu décerner un nouveau départ. Un fait qui se vérifie aussi au niveau du Mecoskop, où le domaine de la «démocratie» s'avère être le chantier le moins attaqué par le gouvernement. L'organisation de référendums – si saluable qu'elle soit – n'est pas de nature à pouvoir remplacer la participation citoyenne et la transparence au quotidien.

- **Aménagement du territoire - concevoir ensemble:** la conception des plans directeurs sectoriels fut une autre occasion qui nous a motivé à revendiquer un renforcement de la démocratie. Il est indispensable de soumettre les objectifs de croissance inhérents à ces plans, respectivement de soumettre la vision du devenir de notre pays (Wéi e Lëtzebuerg fir muer?), à un large débat public! Il est inacceptable de subir un diktat politique en matière d'aménagement du territoire: le gouvernement a le devoir d'instaurer un débat avec l'ensemble des acteurs concernés, et d'impliquer activement les citoyens, la société civile entière.
- **Organisation des transports publics:** c'est un terrain sur lequel le Mouvement Ecologique est très actif, ne cessant de répéter qu'il est indispensable d'inclure les clients actuels et futurs dans la planification des transports en commun (notamment par l'organisation de conférences régionales sur la mobilité).
- **Libre accès à l'information:** depuis des années, les hommes politiques nous promettent l'adoption d'une loi efficace en matière d'accès à l'information en général (à l'instar du modèle tel que nous le retrouvons dans le «Freedom of information act»). Or, nous restons toujours en attente d'un projet de texte, respectivement d'une proposition d'échange entre acteurs concernés.
- **La participation citoyenne à l'échelle communale:** la participation citoyenne devrait être une priorité absolue, surtout dans les communes! Car c'est dans les communes qu'elle s'organise le plus facilement. C'est la raison pour laquelle le Mouvement Ecologique n'a cessé d'inviter les communes à recourir à la participation citoyenne, e.a. dans le cadre de la conception des plans d'aménagement généraux (PAG). Le fait que - à l'issue notamment d'une campagne de sensibilisation sur le thème de la participation citoyenne, menée par le Mouvement Ecologique en 2013 - toute une série de communes y ont finalement réservé une suite fin 2014, peut être qualifié de positif.

2014: AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, POLITIQUE COMMUNALE, PROTECTION DU PATRIMOINE ...

Les choses bougent ...

Pendant des années, le Mouvement Ecologique a vu en l'aménagement du territoire un tigre de papier, dépourvu de toute pertinence dans la pratique. Concrètement, les choses ont peu changé en 2014. Et pourtant, l'année 2014 s'est avérée être une année capitale pour l'aménagement du territoire, car le sujet a rarement été au centre des débats comme l'année dernière. Une condition essentielle pour faire enfin les choses correctement! Il était donc évident pour le Mouvement Ecologique de s'impliquer activement.

Au niveau national, il échait de mettre en place les structures qui permettent de faciliter et de renforcer la pratique d'une politique communale durable. Des réformes fondamentales, notamment en matière de finances communales, s'imposent par conséquence. Or : il ne faut pas oublier que les communes elles-mêmes sont le moteur du développement durable. Ce qui explique pourquoi le Mouvement Ecologique ne se borne pas à revendiquer des réformes au niveau national, mais s'investit également en vue de la réalisation d'initiatives concrètes sur le terrain.

Le débat sur les plans directeurs sectoriels: l'apport fondamental du Mouvement Ecologique .

Après avoir attendu plusieurs années avant que la procédure officielle portant sur les plans directeurs sectoriels - d'envergure non négligeable car touchant aux domaines du logement, de la mobilité, des paysages et des zones d'activités – ne soit enfin enclenchée, le grand jour était finalement arrivé: en juillet, les plans faisaient l'objet d'une présentation officielle et les acteurs concernés disposaient de quelques semaines pour déposer leurs avis respectifs.

Il va de soi que le Mouvement Ecologique était très actif dans ce dossier si crucial qui déterminera considérablement le développement de notre pays:

- Ainsi, bien avant la publication des projets de plans sectoriels, le Mouvement Ecologique avait convoqué le public au nouveau Oekozenter Pafendall pour **un échange sur le thème avec le ministre du Développement durable François Bausch ainsi que le secrétaire d'Etat Camille Gira. En date du 4 juin 2014, les représentants gouvernementaux présentaient les orientations fondamentales des plans, sous l'intitulé: "Vor einem Quantensprung in der Landesplanung? Vorstellung der sektoriellen Pläne «Mobilität», «Wohnen», «Aktivitätszonen» und «geschützte Landschaften».** La présentation des grandes lignes des plans sectoriels devant un public intéressé d'environ 100 personnes suscitait aussitôt un vif débat constructif. A noter que le ministre F. Bausch arrivait en retard ce jour-là, au motif tout à fait saluable d'avoir été retenu à la Chambre des députes où eut lieu, à cette même date, l'adoption du vote sur la construction d'un tram moderne, le vote définitif étant reporté tard dans la soirée. Ce fut pour nous l'occasion de lever notre verre, à l'issue de la présentation, à un moment qu'on pourrait qualifier d'historique.

- Par la suite, en date du 10 juillet 2014, alors que les projets des plans étaient rendus publiques, un forum pour les membres était organisé sous le thème: «Wat ass d'Positioun vum Mouvement Ecologique zu de sektorielle Pläng?».

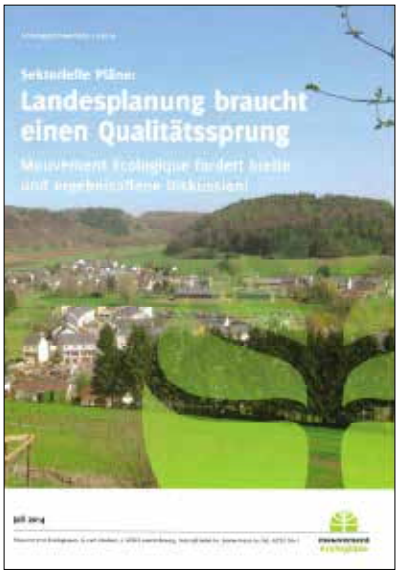

- Parallèlement, **toute une série de réunions étaient organisées autour du sujet**, aussi bien au sein des Sections régionales que dans le cadre de groupes de travail nationaux. Les discussions menées ont finalement donné naissance à une prise de position fondée, publiée sous le titre **«Sektorielle Pläne: Landesplanung braucht einen Qualitätssprung: Mouvement Ecologique fordert breite und ergebnisoffene Diskussion!»**. Sur 24 pages, le Mouvement Ecologique a soumis des propositions d'amendements concrets..

  Les maîtres-mots dans ce contexte sont e.a.:
  * privilégier le développement interne (et non externe);
  * éviter tout projet de lotissement nouveau et surdimensionné en zone verte et favoriser le développement des projets existants comme «Nordstad», «Agrarzenter», «Diddeleng Schmelz» etc.;
  * au lieu de mettre la pression, en termes de croissance, sur 43 «communes prioritaires», canaliser le développement plutôt vers un nombre réduit de centres régionaux
  * au lieu d'introduire des directives publiques particulières pour chaque commune, l'Etat doit oeuvrer ensemble avec les communes en vue de la fixation d'objectifs de développement régionaux.

- A noter que la prise de position **a aussi fait l'objet d'une discussion avec le Syvicol, les partis politiques CSV et LSAP ainsi que d'autres acteurs**. Le Mouvement Ecologique peut affirmer en toute modestie que de nombreuses observations ont par la suite été reprises dans les débats. Aussi, les réflexions exposées dans ce contexte par le ministère du Développement durable en 2015 se fondent en grande partie sur les remarques et oppositions avancées par le Mouvement Ecologique.

- A côté de la riposte formulée sur le plan national, des **objections et propositions d'amélioration concrètes ont été élaborées en collaboration avec différentes Sections régionales et introduites au niveau régional respectif.**

- Au-delà, l'Oekofoire s'est déroulée sous le thème «Quel visage pour le Luxembourg de demain?»/ «Wéi e Lëtzebuerg fir muer?». L'essence des différents plans directeurs sectoriels fut présentée dans le cadre d'une exposition qui avait suscité beaucoup d'intérêt. Il est vrai que les exigences étaient élevées. Mais nos efforts visant à présenter les plans d'une manière accessible et intelligible pour tous – une première à ce niveau – se soldaient finalement par un succès. Plus de 700 visiteurs avaient par ailleurs participé à une enquête menée dans le cadre de l'Oekofoire sur la vision du Luxembourg de demain, dont les résultats étaient pour le moins intéressants, la majorité des participants ayant clairement mis en question le dogme de la croissance.

- A l'issue de la présentation officielle et de l'audition publique sur le sujet des plans sectoriels, la discussion s'est enflammée quant aux conséquences à en tirer. Il ressortait clairement qu'il était indispensable de retravailler certains points centraux des projets de textes. A noter finalement que **la ministre du Logement Maggy Nagel, le ministre du Développement durable François Bausch, le ministre de l'Intérieur Dan Kersch ainsi que le président du Syvicol Emile Eicher se montraient disposés à continuer la discussion. Ce qui fut fait dans le cadre d'une table ronde officielle le 16 octobre 2014, organisée par le Mouvement Ecologique sous l'intitulé «Wéi soll eist Land an 20 Joër ausgesinn? – Déi sektoriell Pläng tëschten Zoustëmmung a Kritik».** Une centaine de personnes intéressées s'étaient réunis à cette occasion.

Les plans directeurs sectoriels de l'aménagement du territoire et le développement des communes

Il va de soi que les plans sectoriels s'avèrent cruciaux pour le développement des communes, puisqu'ils influencent le développement du nombre d'habitants, des lotissements, de la mobilité et bien d'autres aspects. Le Mouvement Ecologique s'est résolument engagé pour que les plans sectoriels mettent le focus sur le développement régional et pour que le développement des communes ne soit pas dicté d'en haut mais qu'il soit le fruit d'un dialogue et d'une collaboration étroite entre l'Etat et les communes à l'échelle régionale.

Par ailleurs, à l'instar d'autres organisations, le Mouvement Ecologique a thématisé une nouvelle fois la nécessité de réformer les finances communales et de mettre en place des instruments ciblés afin de mobiliser les terrains constructibles non utilisés et les maisons non habitées (construire au sein des localités, et non en zone verte).

Manifestations thématiques pour les citoyens qui s'engagent au niveau communal – véritable moteur des projets tournés vers l'avenir!

Dans ce cadre, deux manifestations sont à relever:

- **«Schaffung von Flächenpools für die Kompensierung von Eingriffen in die Natur: von der Theorie zur Praxis»**. Plus de 120 personnes avaient participé à ce séminaire ayant réuni des experts et conférenciers nationaux et étrangers. A noter que le Mouvement Ecologique soutient surtout l'idée de la création d'un pool de surfaces d'intérêt public, avec la participation des syndicats régionaux.

- **«Méi Grengs an eisen Uertschaften?! E Gewenn u Liewesqualitéit»:** ce séminaire qui a eu lieu au mois de juin avait attiré quelque 80 personnes intéressées. A l'aide d'exemples de « bonnes pratiques », tirées en partie de l'étranger, les 3 conférenciers ont mis en vigueur l'importance que revêtent les zones de verdure pour les communes. Le séminaire a convaincu sur toute la ligne et des projets concrets seront développés au cours de l'année 2015.

Protection du patrimoine: il y va de l'âme de nos villages!

L'année 2014 fut également marquée par le thème de la protection du patrimoine et ce à différents niveaux:

- Au niveau national, notamment lors d'un entretien avec la ministre compétente Maggy Nagel, le Mouvement Ecologique a plusieurs fois formulé sa revendication de voir enfin le lancement d'**un dialogue structuré sur les objectifs et priorités de la protection du patrimoine historique et culturel national**. Non sans succès, car en 2014, la ministre a finalement convoqué les dites «assises du patrimoine» et a composé des groupes de travail chargés de reformuler la loi sur la protection du patrimoine, cela avec le concours actif du Mouvement Ecologique. L'objectif déclaré étant d'encourager le dialogue entre acteurs concernés dans le but de fixer les orientations de base de la politique de conservation.

- Autre thème récurrent: le dossier «Mansfeld». En collaboration avec la Section régionale Ville de Luxembourg, le Mouvement Ecologique a formulé de nouvelles propositions concrètes de développement, publiées sous le titre **«Clausen - eine Entwicklungsstrategie für das Gelände des Mansfeldschlosses und der Gärten im Rahmen einer integrierten Stadtplanung»**. Ces propositions ont fait l'objet d'une présentation lors d'une conférence de presse en février et d'une publication sous forme de dépliant, distribuée à tous les ménages.

- Et même, l'engagement pour la conservation de joyaux historico-culturels fut étendu sur l'ensemble du pays, notamment sur la Vallée de l'Alzette.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET ECONOMIE

La question du développement économique du pays marque forcément le travail du Mouvement Ecologique à maints égards. S'il est vrai que le Mouvement Ecologique s'engage au niveau de dossiers très concrets (comme p.ex. le relèvement des taux de TVA), il est tout aussi vrai qu'il prend position face à des questions de fond sur le développement durable, et sur la croissance économique. Ainsi, c'est sûrement aussi le mérite d'un Mouvement Ecologique si les contraintes actuelles liées à la croissance et la question fondamentale du «comment définir le bien-être?» sont de plus en plus thématisées.

Echapper aux pièges du dogme de la croissance

La soirée de discussion organisée en février sous le thème **«Ein neues Gesellschaftsmodell für morgen? Wege aus der Wachstumsfalle durch grünes Wachstum und individuelles Engagement oder aber grundsätzliche gesellschaftliche Reformen?»**, fut une manifestation particulièrement stimulante et marquante, qui avait attiré non moins de 200 personnes intéressées. Il ne s'agissait pas d'une conférence classique, mais d'un échange entre Prof. Dr. Harald Welzer et Prof. Dr. Reinhard Loske, qui fut animé par Blanche Weber. Cette approche quelque peu différente de la discussion et de la thématisation des questions essentielles qui touchent au développement de la société s'est avérée extrêmement enrichissante et sera certainement reconduite.

Au-delà de cette manifestation, le Mouvement Ecologique n'a cessé de thématiser la question fondamentale qui porte sur la vision que nous avons du Luxembourg dans 20 ans, ainsi que sur la définition du bien-être et sur les décisions politiques afférentes requises dans ce contexte.

Cela e.a. dans le cadre des débats menés au sujet de l'aménagement du territoire (et de la présentation des plans directeurs sectoriels y liés), ou encore dans le cadre de l'Oekofoire etc. Le Mouvement Ecologique ne se lasse de réitérer sa revendication d'un Luxembourg qui se détourne du dogme de la croissance et qui privilégie un modèle socio-économique affranchi de toute contrainte liée à la croissance. La croissance illimitée est ni réalisable, ni judicieuse, elle est une illusion à laquelle nous ne devons plus succomber. Il est évident que notre économie ne peut pas croître sans cesse et que l'application du principe de la durabilité signifie également anticiper ce développement.

Placer des accents écologiques dans le cadre de l'augmentation des taux de TVA

Au début de l'année 2014, le gouvernement avait projeté d'augmenter toute une série de taux de TVA sans envisager de placer également de nouveaux accents dans le domaine de l'écologie. En mars, dans une lettre ouverte à l'adresse du gouvernement, le Mouvement Ecologique avait proposé de mettre néanmoins au moins des accents minimaux dans le sens d'une imposition sur la base de critères de durabilité. La prise de position portait le titre «Offener Brief an die Regierung: Geplante TVA-Abänderungen: auch als Ansatz für nachhaltige Steuerreform?!». A notre grand dam, notre intervention n'a pas porté de fruits. Néanmoins, nous avons signalé une nouvelle fois que la réforme fiscale annoncée pour 2016 devra prendre en compte des aspects de durabilité.

OUI à la simplification des procédures administratives – mais aussi dans l'intérêt des citoyens, de la nature et de l'environnement

Déjà sous le gouvernement précédent, tout le monde s'accordait pour dire qu'il fallait simplifier et améliorer les procédures en place. Il semble évident que personne ne dira le contraire. Or, dès qu'il s'agit de définir la méthode à adopter pour y arriver, les esprits sont divisés. Le Mouvement Ecologique s'engage à ce que la simplification des procédures ne profite non seulement aux entreprises, mais également aux citoyens.

Les maîtres-mots dans ce contexte sont: renforcer les droits à la participation, améliorer l'accès à l'information e.a. Aussi et surtout, le Mouvement Ecologique clame que la simplification des procédures ne se fasse pas au détriment de l'environnement et de la démocratie.

Fait est que les égarements du gouvernement précédent ont pu être empêchés. En décembre dernier, à l'issue d'un forum pour les membres auquel avait participé un responsable de la section «réforme et simplification administrative» du Ministère de la Fonction publique et de la simplification administrative, la réforme proposée par le gouvernement précédent dans le cadre de la dite loi «omnibus» a fait l'objet d'une prise de position détaillée du Mouvement Ecologique sous le titre de: **«Réforme administrative: Nein zu Verschlechterungen für BürgerInnen - ja zu weitreichenderen Reformen!»**. Et le dossier est loin d'être clos. Il s'agit, d'une part d'obtenir – dans le présent projet de loi – des améliorations dans l'intérêt des citoyens, et d'autre part, de mettre encore davantage l'accent sur ces améliorations dont l'inclusion – dans le deuxième texte amendé - est d'ores et déjà annoncée.

Ficeler un paquet d'avenir digne de ce nom pour un développement durable au Luxembourg! mecoskop.lu – nouveau portail internet

En octobre dernier, soit un an après l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, le Mouvement Ecologique a présenté son nouveau site internet mecoskop.lu. Non moins de 118 promesses gouvernementales en matière de développement durable sont répertoriées dans cet outil ; leur état d'avancement, ainsi que la qualité de transposition font l'objet d'une analyse et d'une évaluation continues. Ce portail est donc un indicateur objectif du sérieux du gouvernement quant à la transposition des promesses avancées, et notamment des promesses faites en matière de développement durable.

La présentation détaillée du mecoskop a permis de constater que le gouvernement a du moins déjà entamé près de la moitié de ses engagements. Le monitoring qui sera réalisé en 2015 montrera si le gouvernement aura su faire les choses correctement … .

Parallèlement à la présentation du nouveau mecoskop, le Mouvement Ecologique a pris position par rapport aux travaux accomplis à cette date par le gouvernement et par rapport au pacte d'avenir annoncé par ce dernier. Au lieu de dresser un plan d'austérité, le Mouvement Ecologique invite le gouvernement à faire un véritable pacte d'avenir pour un développement durable, ensemble avec les citoyens, en collaboration avec la société. En outre, le gouvernement doit veiller à réaliser ses promesses de manière bien plus conséquente dans le sens d'une culture démocratique de discussion et de participation digne de ce nom.

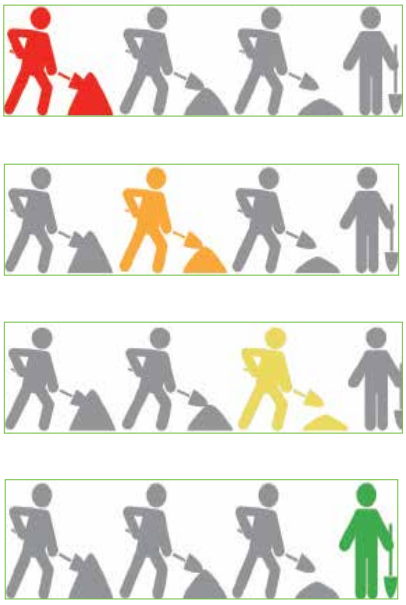

PROTECTION DES RESSOURCES ET DU CLIMAT
dans l'attente d'une transition conrète!

Une année après la prise en charge des affaires gouvernementales par la grande coalition des libéraux, socialistes et écologistes, il échait de constater: le Luxembourg fait toujours partie des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre par habitant dans le monde. Ce qui n'étonne guère, car les bases à l'appui du tourisme à la pompe et consorts n'ont pas été changées à ce jour. Il est d'autant plus fâcheux que lors de la transposition de la directive européenne sur l'efficience énergétique, de nombreuses innovations que le gouvernement s'était donné pour mission, se sont perdues en route. Aussi la promotion des énergies renouvelables n'a-t-elle guère connu de progrès à ce jour.

Et pourtant: avec le rôle particulier qui revient au Luxembourg dans le cadre des négociations climatiques internationales lors de sa présidence du Conseil de l'Union européenne au 2ème semestre 2015, les choses ont commencé à bouger ... même si ce n'est qu'en théorie, et nullement en pratique: au niveau communautaire, des objectifs ambitieux en termes de climat ont été annoncés; au niveau national, une étude sur le tourisme à la pompe fut commanditée et un comité spécial fut créé au sein du parlement dont la mission sera de préparer un débat d'orientation sur la politique nationale de l'énergie et du climat.

Comme par le passé, le Mouvement Ecologique contribuera à la promotion d'une transition énergétique devenue indispensable par l'apport d'informations, de campagnes de sensibilisation et d'activités de lobbyisme. Aussi, le Meco insiste constamment sur le fait qu'il ne faut pas se borner à thématiser les sujets « protection du climat » et «transition énergétique» sur le papier ou dans les discours, mais qu'il échait de lancer des actions politiques concrètes pour susciter enfin un changement.

Lutte contre le silence et l'inertie: le Mouvement Ecologique continue à revendiquer une stratégie durable pour le Luxembourg en matière d'énergie

Le ministère de l'Economie s'était fixé l'objectif de vouloir mettre sur pied une vaste stratégie énergétique pour notre pays ... or, depuis, le calme plat y règne.

Le Mouvement Ecologique a donc élaboré ses propres propositions sous le titre **«Eine nachhaltige Energiestrategie für die Zukunft – im Interesse von Umwelt, Wirtschaft und BürgerInnen»**, qui englobent tant le processus que le contenu d'une telle stratégie, et a fait parvenir son papier à tous les acteurs concernés. Les éléments-clés se retrouvent dans les revendications suivantes:

- Introduire un nouveau système de rétribution pour courant injecté au moyen de l'énergie photovoltaïque avec l'objectif déclaré d'installer au moins 500 mV en PV au Luxembourg d'ici 2020;
- Produire un cadastre éolien public qui répond aux exigences en matière de protection de la nature et de l'environnement;
- Élaborer une stratégie visant une utilisation énergétique durable de la biomasse sur la base d'une analyse des flux de matières;
- Développer de manière conséquente les installations de cogénération recourant au gaz naturel ou à la biomasse;
- Innover en matière d'assainissement d'immeubles (habitations, bureaux, etc.) avec une attention particulière sur le domaine de la location.

Cette stratégie a bien sûr été accompagnée de la demande de ressortir le dossier du tiroir et de l'achever de manière satisfaisante. A ce jour, la résonance s'avère hélas désillusionnante.

Il ne nous reste plus qu'à espérer que la création d'une commission spéciale au sein du Parlement, et dont la mission est de préparer le débat d'orientation sur la politique en matière d'énergie et de climat, saura apporter un souffle nouveau dans ce dossier. Et que les choses se concrétisent enfin au plus tard à l'issue de la présidence du Conseil de l'Union européenne!

Efficience – des propositions législatives parfaitement insuffisantes

A côté du développement des énergies durables, l'efficacité énergétique est LE pilier d'une transition énergétique qui se veut durable. Les projets de lois dans ce contexte devraient donc être vastes et ambitieux afin de pouvoir relever le défi. Or, les projets soumis au 2ème semestre par le ministère de l'Economie en vue de la transposition de la directive européenne sur l'efficacité énergétique ne répondent aucunement aux exigences posées.

Toutes les échappées sont exploitées afin d'affaiblir l'objectif d'efficience, et cela en dépit du fait que le Luxembourg avait promis de jouer un rôle de précurseur dans la Grande Région! Au-delà, seuls les secteurs du gaz et de l'électricité sont visés par les projets soumis, d'autres sources d'énergies comme le mazout, l'essence, le diesel et le kérosène font tout simplement défaut.

A noter également que d'autres possibilités positives offertes par la directive sont ignorées, comme p.ex. celles qui visent à atténuer les cas de rigueur sociale (mot-clé: précarité énergétique) ou à partager équitablement tant les coûts que les gains des programmes d'efficience entre les différents groupes de consommateurs.

Dans son avis sur les projets de loi en question, le Mouvement Ecologique a clairement plaidé en faveur d'un amendement considérable, jugé incontournable. Avec le résultat que des entretiens avec des parlementaires de la commission compétente de la Chambre des députés furent convoqués.

Energies renouvelables

Au Luxembourg, la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie au total reste toujours très faible, ce qui est simplement honteux. Ainsi, en 2013, seulement 0,7% environ de la consommation luxembourgeoise en énergie primaire provenait de source hydraulique, éolienne et solaire nationale.

Pourtant, des potentiels existent, surtout en matière d'énergie éolienne et solaire. Le nouveau cadastre éolien respectueux des critères de protection de la nature et de l'environnement, tel que revendiqué par le Mouvement Ecologique à maintes reprises, a bien été ordonné par le ministère du Développement durable et des Infrastructures en 2014, néanmoins il n'est toujours pas sur la table. Reste à voir si ce cadastre introduira une nouvelle ère dans le secteur de l'énergie éolienne après sa publication, qui nous l'espérons, sera prochaine.

L'énergie solaire, quant à elle, profiterait également d'un vent nouveau. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique continue à revendiquer que les grandes installations photovoltaïques puissent également bénéficier à nouveau d'un tarif d'injection garanti. D'ici 2020, il devrait être possible d'installer au Luxembourg au moins 500 mV en PV, ce qui reste toujours très peu par rapport à nos voisins allemands.

Pacte climat communal

Entretemps, presque toutes les communes du pays ont signé un pacte climat avec l'Etat. Alors que dans bon nombre de communes les équipes «climat» désignées s'affairent toujours à compléter l'inventaire local, un nombre croissant de communes a déjà réussi à se faire certifier dans le cadre du pacte climat et à bénéficier ainsi des subsides alloués par l'Etat.

Concrètement, la perspective que le pacte climat donne naissance à une dynamique locale, voire régionale en matière de protection du climat et de transition énergétique et que la mise à disposition de moyens financiers encourage la transposition de projets concrets, est bien réelle! Après tout, le Fonds pour la protection de l'environnement, dont proviennent les subventions pour les projets communaux, a fait l'objet d'une nouvelle alimentation.

Comité d'action nationale contre l'énergie nucléaire

En 2014, le comité d'action nationale contre l'énergie nucléaire a tiré profit des discussions menées en France au sujet de la transition énergétique, afin d'organiser l'appel de Remich. A cet effet, fin mai, des parlementaires, des représentants du gouvernement et des délégués communaux issus du tripoint Luxembourg/Sarre/Rhénanie-Palatinat se sont réunis dans le petit village mosellanais de Remich pour lancer un appel à l'Assemblée nationale française en vue de la fermeture des centrales nucléaires proches des frontières, comme Cattenom, dans le cadre de la transition énergétique annoncée. Cet appel fut adressé à l'ensemble des députés français à Paris.

Parallèlement, à l'occasion de différents entretiens avec des représentants du gouvernement luxembourgeois, le comité d'action national a invité ces derniers à souligner ouvertement leur position négative face au nucléaire, et cela tant au niveau bilatéral qu'au niveau européen. Les efforts du comité sont couronnés d'un certain succès, puisque le Luxembourg rejoindra les plaignants autrichiens dans l'affaire contre le modèle de financement du nouveau réacteur en projet à Hinkley, en Grande-Bretagne. A noter que le Luxembourg s'est également opposé aux plans de la Belgique visant à prolonger la durée d'exploitation de certains de ses réacteurs pour une nouvelle période donnée.

VotumKlima

Des représentants de la plateforme Votum Klima ont rencontré à plusieurs reprises en 2014 la ministre de l'Environnement Carole Dieschbourg ainsi que le secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures Camille Gira pour discuter de thèmes tant nationaux qu'européens autour du climat et de l'énergie. L'un des thèmes majeurs qui furent abordés lors des discussions était e.a. celui des objectifs de l'UE en matière de climat pour 2030.

Dans ce contexte, Votum Klima a expressément salué le fait que le gouvernement luxembourgeois ait rejoint un groupe d'états européens qui s'engagent en vue de la fixation d'objectifs d'envergure en termes de protection du climat et d'énergies renouvelables.

A côté de la politique énergétique et climatique de l'UE, d'autres sujets touchant à ces domaines au niveau national figuraient à l'ordre du jour.

Votum Klima a rejoint les critiques avancées par la ministre Dieschbourg et le secrétaire d'Etat Gira face aux pratiques d'achat des mécanismes flexibles du gouvernement précédent et a salué le fait que l'actuel gouvernement se propose d'en tirer les conséquences. Au-delà, dans ce même contexte, Votum Klima a salué la promesse de lancer la mise en place d'un plan de financement par étapes des mesures de protection du climat dans les pays en voie de développement.

MOBILITE: EVOLUTIONS POSITIVES ET NEGATIVES

Le nouveau gouvernement a principalement réalisé des réformes profondes au sein du ministère compétent en matière d'Infrastructures. Une personne a été désignée pour s'occuper du dossier „mobilité douce" et la planification entière de la mobilité a fait l'objet d'une réorganisation de A à Z. Bref: des premiers pas importants qui vont dans la bonne direction! Si, d'un côté, des efforts considérables sont entrepris en matière de politique luxembourgeoise de la mobilité, de l'autre côté, des déficits non négligeables persistent toujours et encore.

Un tram moderne pour le Luxembourg!

L'idée d'un tram moderne fut déjà lancée en 1992 par le Mouvement Ecologique, en étroite collaboration avec la «Tram asbl» et la Fondation Oekofonds. Après des années d'hésitation, une décision définitive était enfin prise en 2014 et le vote portant sur la construction d'un tram moderne au Luxembourg fut finalement adopté à la Chambre des députés. Même si cette résolution ne représente pas LA solution à tous les problèmes de mobilité au Luxembourg, elle est néanmoins la nouvelle épine dorsale de la politique en la matière. La décision a en tous les cas motivé le Mouvement Ecologique à publier un communiqué de presse sous le titre de «Le tram moderne: une vision devient réalité».

En outre, le Méco est représenté au sein du comité d'accompagnement chargé de la transposition concrète du tram moderne, aux côtés des responsables de l'Etat et de la Ville de Luxembourg ainsi que d'autres acteurs concernés.

Lier davantage l'aménagement du territoire à la politique de la mobilité!

Si nous voulons faire évoluer la politique de la mobilité, nous devons nous concentrer sur le plan sectoriel de la mobilité qui revête une importance cruciale pour l'aménagement du territoire. C'est le plan directeur à la base de toute priorité décidée non seulement au niveau des projets d'infrastructures à adopter dans le domaine des transports publics, mais aussi au niveau de l'aménagement routier. Le Mouvement Ecologique a soumis toute une série de propositions d'amélioration, même s'il a salué le projet quant au fond.

Aussi, le Méco regrette que le développement du réseau du tram en direction de l'ouest ne soit pas ancré dans le plan directeur et que, par ailleurs, le projet „tram" n'ait même pas fait l'objet d'un examen dans le sud du pays.

Au-delà, plusieurs projets de construction de routes ont été analysés d'un oeil critique, dont notamment le contournement de Bascharage. Le fait de retenir des tracés sans proposition d'alternative aucune - tel qu'il est exigé par l'UE - s'avère pour le moins problématique.

Organisation des transports publics et concepts de la mobilité: il reste encore beaucoup à faire!

Parmi les maints travaux du Mouvement Ecologique, la réorganisation globale des transports publics est un thème récurrent. Le Mouvement Ecologique et les Sections régionales ne cessent de revendiquer une meilleure organisation des transports publics à travers le pays (adaptation des horaires aux besoins et désirs des usagers, optimisation des correspondances bus/trains etc.), comme ce fut notamment le cas dans le cadre de la révision des horaires par la Nordstad.

Lors de chaque entrevue avec les responsables du ministère du Développement durable ou des communes, le Mouvement Ecologique insiste sur la nécessité d'impliquer les clients usagers dans la réorganisation des transports publics et, au-delà, dans la conception de la mobilité régionale. Bien que l'organisation de conférences régionales en matière de mobilité soit ancrée dans la loi sur les transports publics, des conférences de ce genre n'ont jamais été convoquées!

Lorsque, lors d'une réunion, le ministre du Développement durable se déclara ouvert à une participation plus large, le Mouvement Ecologique soumettait aussitôt des propositions concrètes permettant d'impliquer les citoyens intéressés au moyen d'un projet pilote. Malheureusement sans succès. A ce jour, le ministère du Développement durable ne semble pas s'employer à la transposition d'idées de ce genre.

Concrètement, le Mouvement Ecologique s'est surtout activé au niveau de la Nordstad. La Section régionale Ville de Luxembourg avait convoqué un forum pour les membres intitulé «Reorganisation des öffentlichen Transportes im Zusammenhang mit anstehenden Bauprojekten in Luxemburg-Stadt» (Tram Pont Adolphe et Hamilius). Les Sections régionales Uelzechtdall et Miersch an Emgéigend se sont également engagées dans ce contexte, notamment dans le cadre d'une entrevue avec le ministre compétent ainsi qu'au moyen de prises de positions officielles revendiquant la transposition concrète des concepts de mobilité en recourant à la participation citoyenne.

Non à l'élargissement de l'A3/A6 et au contournement Bascharage

Le Mouvement Ecologique était parti du principe que le nouveau gouvernement avait définitivement classé le projet d'élargissement de l'A3/A6. Ce qui semble être une erreur, hélas, puisque le ministère du Développement durable recourt aux mêmes arguments que le gouvernement précédent et prétexte qu'un élargissement serait incontournable pour des raisons de sécurité et au-delà indispensable au vu des dispositions européennes en vigueur.

Le Mouvement Ecologique s'est opposé au projet au moyen d'un communiqué intitulé «Projet d'extension de l'A3 / A6 : symbole d'une politique de mobilité erronée et d'une priorisation financière inexistante»/"Geplanter Ausbau der A3 / A6: Symbol für eine falsche Mobilitätspolitik und für eine falsche finanzielle Prioritätensetzung".

A noter que la Section régionale Sud s'est engagée en faveur de la mise en oeuvre de tracés alternatifs au contournement prévu à Bascharage.

Circuler à pieds et à vélo

Le Méco s'engage en vue de rendre la route et le trafic plus favorables et plus agréables pour les piétons et les cyclistes. A cette fin, il a rejoint un groupe de travail sous la direction d'un nouveau collaborateur au ministère du Développement durable, engagé spécialement pour mener à bien le dossier de la «mobilité douce». Le groupe a notamment travaillé sur le texte de loi qui porte sur l'infrastructure cyclable au Luxembourg. Un autre thème traité est celui de la résolution des conflits dans les secteurs sensibles, nés de l'opposition entre construction de routes d'un côté et protection de la nature de l'autre.

Préserver les arbres le long des routes

Sous le gouvernement précédent, l'administration des Ponts et Chaussées avait envisagé d'abattre un nombre considérable d'arbres. Ces actions furent contrecarrées par le Méco. Plusieurs commentaires de la part du nouveau ministère du Développement durable laissaient l'impression que ce dernier s'apprêtait à reprendre cette idée et avaient suscité pas mal d'agitation. A la demande du Mouvement Ecologique, le ministère confirma expressément que ce n'était point le cas et que seulement des arbres isolés, malades, seraient abattus. Le Mouvement Ecologique a officiellement pris position dans ce dossier et a souligné à maintes reprises qu'il allait continuer à accompagner le dossier de manière vigilante et critique. Le ministère de son côté a assuré qu'il s'échangerait avec le Méco avant chaque action d'abattage envisagée.

L'organisation de la mobilité dans la Grande Région

Un nombre important de dossiers composent le travail mené par le Mouvement Ecologique dans ce contexte. A côté de diverses entrevues ou prises de position, le Meco ne cesse de revendiquer une prise en considération renforcée de la mobilité dans la Grande Région (p.ex. dans le cadre des plans directeurs sectoriels) et a par ailleurs participé au projet «jeûne automobile» (Auofasten).

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE... DES REFORMES CERTES, MAIS QUI N'ONT PAS ENCORE TROUVE DE TRANSPOSITION CONCRETE

Du point de vue de la politique de l'environnement, 2014 fut une année plutôt terne. A vrai dire, aucun projet vraiment signifiant n'a été réalisé par le ministère compétent. Ce dernier l'expliqua avec l'argument qu'après la mise en place du nouveau gouvernement, il fallait d'abord réorganiser le ministère et l'administration de l'Environnement. Le Mouvement Ecologique soutient depuis des années la transposition de cette réforme qui n'a que trop tardé, sans pour autant perdre de vue les dossiers concrets et le travail sur le terrain.

Attaquer enfin concrètement la réforme de l'administration de l'Environnement

La structure actuelle de l'administration de l'Environnement ne répond plus d'aucune manière aux exigences d'une administration moderne. La protection proactive de l'environnement est largement insuffisante et la coopération entre les différents services dans le sens d'une protection intégrée de l'environnement présente des lacunes énormes. C'est la raison pour laquelle le Mouvement Ecologique s'engage depuis des années en vue de la réorganisation de cette administration. Certes, le gouvernement précédent avait lancé la réforme tant attendue, or, elle n'en a jamais divulgué officiellement les principaux accents.

L'orientation de la réforme fut finalement présentée au milieu de l'année dernière dans le cadre d'un workshop. La réorganisation envisagée paraissait tout à fait cohérente, quoique légèrement trop abstraite. A la demande du ministère lui-même, le Mouvement Ecologique a aussitôt adressé un catalogue de questions au ministère et à l'administration.

Une analyse basée sur des exemples concrets livrés par le Mouvement Ecologique pourrait ainsi démontrer dans quelle mesure la réorganisation porterait ses fruits dans la pratique et dans quelle mesure – ainsi la question fondamentale - la réforme de l'administration profiterait aux dossiers de manière très concrète et, au-delà, quelles seraient les procédures optimisées. Malheureusement, à cette date, soit 8 mois après l'introduction du catalogue de questions, le Mouvement Ecologique reste toujours en attente d'une réponse. Aussi, tout indice dévoilant ou suggérant un lancement, sinon une transposition quelconque ne fut-ce que d'une étape de la réforme, fait défaut. Bref, aucun nouvel accent n'est visible.

Dossier «Monkeler»: le meilleur exemple pour illustrer les problèmes qui existent dans le domaine de la protection de l'environnement

En début d'année, la demande d'autorisation en vue de l'implantation d'une usine de bitume à Esch au lieu-dit « Um Monkeler » avait suscité pas mal de discussions. Les communes et les citoyens ont évidemment manifesté leur opposition farouche, alors que le ministère compétent s'est dit dans l'impossibilité de refuser, en l'absence de tout argument juridiquement fondé, si l'entreprise était disposée à se plier aux exigences réglementaires en vigueur.

Le Mouvement Ecologique et la Section régionale Sud ont saisi l'occasion et ont communiqué une prise de position détaillée, en mars, sous le titre «Um Monkeler: Debatten nutzen für grundsätzliche Verbesserungen!». A l'aide de l'exemple-type «Monkeler», il s'agissait de thématiser globalement les problèmes fondamentaux qui existent dans le domaine de la politique environnementale: absence d'autorisations commodo-incommodo pour des zones industrielles entières, absence de contrôles du respect des dispositions réglementaires en place ... pour ne mentionner que ces deux exemples là.

En ce qui concerne la politique générale en matière d'environnement, il faut malheureusement constater que même les requêtes concrètes dans ce contexte sont restées sans réponse de la part du ministère du Développement durable et du ministère de l'Economie. Un an après « l'affaire Monkeler », il semblerait que le ministère compétent n'ait point engagé des améliorations structurelles.

ARCELOR/Mittal ... une histoire sans fin!

La Section régionale Sud, en étroite collaboration avec «Stop Dioxin» et, en partie, le Mouvement Ecologique national, a communiqué à plusieurs reprises son opposition suite au constat d'un dépassement flagrant et systématique des valeurs d'émission et d'immission maximales de la part de l'aciérie électrique implantée à Esch-Belval. Aussi, au mois de février, une entrevue avec le secrétaire d'Etat C. Gira eut lieu dans ce contexte. Malheureusement sans succès notable, puisque les taux des émissions et immissions restaient particulièrement alarmants tout au long de 2014, ayant contraint le Mouvement Ecologique, la Section régionale Sud et «Stop Dioxin» à intervenir auprès de la Commission européenne à Bruxelles en 2015 pour signaler le non-respect des valeurs légales en place.

Dossier «Findel» – depuis toujours un chantier qui est loin de satisfaire!

C'est un fait indéniable que l'aéroport national ne dispose pas des autorisations requises et adaptées à son exploitation. En dépit de l'existence d'un jugement (obtenu suite à l'intervention du Mouvement Ecologique) confirmant la négligence des dispositions juridiques en vigueur, le nouveau gouvernement n'a rien entrepris pour que ces exigences juridiques soient enfin remplies. Bien au contraire, à titre d'exemple: le nombre de vols de nuit ne cesse d'augmenter. A noter que le Mouvement Ecologique est membre de la «commission aéroportuaire», qui se compose de représentants issus des ministères et administrations compétentes, et de la société civile et des communes.

En 2015, conformément aux dispositions européennes, de nouveaux plans d'action de lutte contre le bruit seront présentés. Le Mouvement Ecologique accompagnera l'élaboration de ces plans de manière vigilante et constructive et s'engagera comme par le passé dans le but d'une amélioration dans l'intérêt de l'environnement et du citoyen.

Garantir une protection cohérente de l'environnement - l'objectif primaire des actions menées par le Méco

Il va de soi que la politique environnementale est comme un fil rouge qu'on retrouve partout dans les dossiers et travaux menés par le Mouvement Ecologique. Que ce soit moyennant des informations aux citoyens sur la qualité de l'air, ou encore via des objections formulées à l'égard d'une entreprise qui ne répond pas aux exigences en matière d'autorisation d'établissement : tant le Mouvement Ecologique que ses Sections régionales interviennent directement dans de nombreux dossiers !

Les initiatives en matière de protection des eaux: voir sous le chapitre «Agriculture»

GARANTIR UNE AGRICULTURE DURABLE – PRESERVER LA BIODIVERSITE

La protection de la nature et le développement de l'agriculture ont prioritairement marqué les travaux du Mouvement Ecologique en 2014. Les motifs en sont évidents: la protection de la nature et la préservation de la biodiversité sont les préoccupations essentielles de toute organisation écologique. En 2014, les défis dans ce domaine étaient particulièrement grands, e.a. parce que l'accent était de plus en plus mis sur la corrélation entre la préservation des espaces naturels d'un côté et les pratiques agricoles de l'autre côté … et que le gouvernement avait omis de placer les bons (nouveaux) accents, surtout dans le secteur agricole. Et la perte de la biodiversité continue … de sorte qu'un engagement concret s'impose d'urgence.

Oui à une agriculture durable et un PDR tourné vers l'avenir

En 2014, le gouvernement luxembourgeois devait soumettre à la Commission européenne les projets conçus dans le cadre du dit « plan de développement rural » (PDR). Ce dernier renferme les éléments-clés de l'orientation de la politique agricole. Le PDR fixe les priorités quant aux pratiques agricoles à soutenir, il détermine les modalités des subventions pour les agriculteurs qui font preuve d'un engagement dans le sens de la préservation des espaces naturels et des espèces et définit l'importance qui revient à la protection des eaux dans ce contexte. Après tout, d'ici 2020, il est prévu d'investir la coquette somme de non moins de 700 millions (provenant de fonds nationaux et européens) en guise de subventionnement agricole.

Le Mouvement Ecologique s'est engagé à maintes reprises, en partie au moyen d'expertises très détaillées, afin que tout cet argent soit investi de manière ciblée, dans l'intérêt des exploitations agricoles de taille moyenne ainsi que dans le sens de la production d'aliments de qualité, de la préservation de la nature et de l'environnement et de la protection efficace des eaux potables.

Ce faisant, le Mouvement Ecologique a dénoncé le manque de volonté d'échange du ministère face aux acteurs impliqués, ainsi que la flagrante insouciance affichée par rapport à l'orientation de sa politique agricole, ce qui revient à rendre un fort mauvais service aussi à l'agriculture.

Surtout les prises de position suivantes sont à mettre en évidence dans ce contexte:

- Au milieu de l'année, le projet du PDR fut présenté dans le cadre d'une procédure publique. Le Mouvement Ecologique a formulé une opposition détaillée portant le titre de **«Der neue Plan für ländliche Entwicklung PDR: Weichen für eine bäuerliche, zukunftsfähige und nachhaltige Landwirtschaft in Luxemburg stellen»**, et dans laquelle il exprima ses regrets notamment quant au manque d'importance accordée à la protection des eaux et à la diversité, à la discrimination des exploitations agricoles de taille moyenne, ou encore au traitement de parent pauvre de l'agriculture biologique etc.
- Hormis quelques rares améliorations ponctuelles qui ont été faites, le ministère de l'Agriculture a continué de faire la sourde oreille. Aussi l'étude d'impact sur l'environnement- pourtant dictée par l'EU - fut-elle à peine prise en considération. Le Mouvement Ecologique a publié une nouvelle prise de position sous le titre **«Entwurf des Planes für ländliche Entwicklung PDR widerspricht EU-Vorgaben»** et est même intervenu à Bruxelles. Parallèlement, il a été signalé à plusieurs reprises qu'en affichant un pareil comportement, le ministère de l'Agriculture ignore les droits démocratiques: cfr **«Plan für ländliche Entwicklung: Fragwürdiges Demokratieverständnis des Landwirtschaftsministeriums»**.

Début 2015, nos craintes furent confirmées: Bruxelles a remis les principes du projet en question, e.a. parce que les instruments accusaient un manque de cohérence par rapport aux objectifs de la protection des eaux, de la biodiversité etc.

Il faut s'attendre à ce que le projet soit amendé çà et là suite aux objections formulées par Bruxelles, néanmoins à cette date il est peu probable que les nécessaires corrections fondamentales soient encore faites. Notre engagement en 2014 - dans le cadre du «Mid-Term review», première analyse dictée par l'UE à mi-chemin de la transposition du PDR, qui vise à vérifier les effets des subventions allouées et oblige à opérer, le cas échéant, les corrections qui s'imposent - a certes contribué à pouvoir exiger des corrections plus concrètes. En tous les cas, nous avons fait preuve d'un travail professionnel de sensibilisation dans ce contexte.

Plusieurs entrevues ont eu lieu dans ce contexte, notamment avec le ministre de l'Agriculture F. Etgen, la ministre de l'Environnement C. Dieschbourg ainsi que le secrétaire d'Etat au Développement durable C. Gira.

A noter également la collaboration active du Mouvement Ecologique dans le cadre de Meng Landwirtschaft, une plateforme composée d'ONGs luxembourgeoises. Au mois de février, cette dernière a publié une brochure très informative sous le titre **«Landwirtschaft 2.0: Ein Plädoyer für die Neuausrichtung der luxemburgischen Agrarpolitik»**.

Pesticides, syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles et protection des eaux potables

Depuis des années déjà, le Mouvement Ecologique fait preuve d'un engagement appuyé en matière de «réduction de l'emploi de pesticides». Dans ce cadre, il ne cesse de revendiquer l'adoption d'une solide loi cadre pour ce domaine ainsi que l'établissement d'un plan d'action «pesticides» efficace, tel que dicté par l'UE.

En 2014, la thématique a bénéficié d'une prise en considération renforcée et du public et de la politique, dû au fait que d'un côté la problématique soulevée par le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles fut davantage thématisée et que, de l'autre côté, la contamination aux pesticides de notre eau potable suite à l'incident agricole qui s'était produit en Belgique leur avait finalement ouvert les yeux.

Nombreuses étaient à ce moment les initiatives lancées par le Mouvement Ecologique, dont il échait de relever les suivantes :

- **«Waasserbelaaschtung duerch Pestiziden: Joerzéngte verluer duerch Näischtmaachen: Konkret Handlungspistë fir elo de Problem am Fong unzegoen!»** En octobre 2014, les voies incontournables à suivre dans le sens d'une protection renforcée de l'eau furent résumées dans un dossier spécial.
- **«Trinkwasserbelastung durch Pestizide: Mouvement Ecologique stellt 8 konkrete Fragen an die Regierung»:** Le Mouvement Ecologique n'a cessé de prendre position afin que le sujet ne soit pas oublié et qu'il ne risque de perdre de son importance politique.

Au-delà, nous avons soutenu des campagnes de sensibilisation s'adressant au large public, comme celle initiée par les syndicats de communes sous le titre **«Eis Bommele brauchen Hëllef – Tips fir Äre Gaard»** et dont le but déclaré était de fournir des idées concrètes permettant à chacun d'entre nous de faire un geste pour préserver les abeilles.

Focus sur la protection des paysages

L'un des plans directeurs sectoriels les plus importants est celui qui concerne les paysages. Le Mouvement Ecologique s'est engagé pour qu'une liste des paysages protégés soit dressée, pour que les aspects de protection de la nature soient pris en considération lors de la conception de projets d'infrastructures et pour que des corridors de protection des espèces ainsi que des zones vertes interurbaines soient définis. Poursuivant dans cette logique, les projets d'infrastructures comme la zone d'activités prévue à Mersch et toute une série d'autres projets d'envergure diamétralement opposés aux objectifs précités, ont fait l'objet d'une sévère critique de la part du Mouvement Ecologique.

Nouvelle loi sur la protection de la nature, mesures de compensation et création de pools de surfaces

A première vue, c'est un sujet qui peut paraître anodin. Or, il revêt toute son importance dans le processus de développement de la protection de la nature au Luxembourg, car c'est cette future loi qui fixera les modalités de compensation des atteintes à la nature de l'homme. C'est la raison pour laquelle le Mouvement Ecologique joue un rôle très actif dans ce dossier. Le but sera d'empêcher e.a. que les compensations soient réduites au rôle d'alibi ou qu'elles soient utilisées abusivement pour légitimer des interventions problématiques (voir: achats de compensation en matière d'émissions).

Le Mouvement Ecologique a rédigé des propositions concrètes à cet égard et a organisé un séminaire en mars, réunissant des experts luxembourgeois et étrangers, qui avait attiré non moins de 120 personnes (« Schaffung von Flächenpools für die Kompensierung von Eingriffen in die Natur: von der Theorie zur Praxis »). A noter que le Mouvement Ecologique plaide pour la création de pools de surfaces de droit public, avec la participation des syndicats régionaux. En 2015, le ministère du Développement durable présentera les projets de réforme … nous sommes impatients de les découvrir.

Préserver les arbres le long des routes

Sous le gouvernement précédent, l'administration des Ponts et Chaussées avait envisagé d'abattre un nombre considérable d'arbres. Ces actions furent contrecarrées par le Mouvement Ecologique. Plusieurs commentaires de la part du nouveau ministère du Développement durable laissaient l'impression que ce dernier s'apprêtait à reprendre cette idée et avaient suscité pas mal d'agitation. A la demande du Mouvement Ecologique, le ministère confirma expressément que ce n'était point le cas et que seulement des arbres isolés, malades, seraient abattus. Le Mouvement Ecologique a officiellement pris position dans ce dossier et a souligné à maintes reprises qu'il allait continuer à accompagner le dossier de manière vigilante et critique. Le ministère de son côté a assuré qu'il s'échangerait avec le Mouvement Ecologique avant chaque action d'abattage envisagée.

Repenser les modes de chasse

Le thème de la chasse fût également traité en 2014 par le Mouvement Ecologique. Nous avons e.a. soutenu les efforts et propositions du ministère du Développement durable dans le but d'apporter des modifications au calendrier de chasse dans le sens de la protection de la nature (notamment en fixant un plan de chasse et des périodes de repos). Ce faisant le Mouvement Ecologique s'est une nouvelle fois prononcé pour la mise en place de placettes témoins, car ces-dernières permettent de fixer les quotas de chasse nécessaires de manière professionnelle et dans le respect de la nature. Par l'intermédiaire de son représentant au «Conseil Supérieur de la Chasse», le Mouvement Ecologique a soutenu e.a. la revendication de périodes de repos dans la forêt ainsi que celle visant l'interdiction de la chasse au renard.

Exploitation forestière et Code forestier

L'exploitation forestière est et reste la cheville ouvrière du Mouvement Ecologique. Le ministère s'applique à l'élaboration d'un nouveau guide dans ce contexte qui porte sur les mesures d'exploitation de biotopes forestiers protégés. Par sa participation à un groupe de travail spécialement composé autour du sujet, le Mouvement Ecologique soumet ses idées et propositions en la matière, comme ce fût notamment le cas en octobre dernier sur le thème de la préservation des taillis de chêne.

Le Mouvement Ecologique collabore également à l'élaboration du «Code forestier» dont le but est de retravailler des lois et règlements qui sont en partie très anciens et ne répondent plus aux exigences de nos temps. La rédaction d'une loi moderne, qui garantit le respect des différents intérêts au sein de cette cohabitation si importante, s'impose. Les discussions se déroulent dans une atmosphère très positive et seront reconduites cette année.

Pour la préservation de précieux biotopes et des espèces qu'ils abritent – un engagement sur le terrain!

Nombreux sont les dossiers dans lesquels le Mouvement Ecologique s'engage concrètement sur le terrain en faveur du respect de critères de protection de la nature, comme ce fût notamment le cas dans le dossier des plans sectoriels de l'aménagement du territoire, dans le cadre d'une objection prononcée à l'égard du reclassement de terrains agricoles en terrains constructibles dans la commune de Reckange/Mersch.

La problématique soulevée par les fermes isolées fut un autre sujet à l'ordre du jour. Par ailleurs, l'engagement en vue d'une protection efficace de la nature, digne de ce nom, a de nouveau fait l'objet d'un engagement actif.

Dans le cadre du projet de réforme européenne concernant la législation applicable aux semences, le Mouvement Ecologique a rejoint, en février, une initiative qui s'engage en faveur de la protection de nos cultures contre les intérêts purement économiques.

2014: UNE ANNEE MARQUEE PAR LES ELECTIONS EUROPEENNES MAIS AUSSI PAR UN ENGAGEMENT RENFORCE AU NIVEAU EUROPEEN

Si nous voulons nous engager au niveau communautaire, le seul volontariat est largement insuffisant et nous devons recourir aux services de personnes engagées à plein temps. Par conséquent, le staff professionnel très réduit dont dispose le Mouvement Ecologique ne lui permet guère de s'impliquer aussi activement dans les affaires européennes qu'il le voudrait. Néanmoins, en 2014, nous avons réussi à développer notre engagement et à placer de nouveaux accents très clairs à plusieurs niveaux. Dans ce contexte, il est important de noter que le Mouvement Ecologique représente la section luxembourgeoise de «Friends of the Earth» et profite, de par son appartenance à un grand réseau solidaire et engagé tant au niveau européen que international, d'un échange très important.

EU-Wahlen 2014

VIRSCHLÉI VUM MOUVEMENT ECOLOGIQUE

Les élections européennes: des propositions concrètes ... et e.a. un forum de discussions politiques motivantes

Les élections européennes ont mobilisé de nouvelles forces au sein du Mouvement Ecologique, à plusieurs niveaux, dont les suivantes méritent d'être soulignées:

Ainsi, le Mouvement a formulé 9 revendications concrètes dans le cadre des élections européennes, dans un dépliant de 16 pages intitulé **«Zentrale Anregungen für die Europawahlen 2014: Europa nachhaltiger, ökologischer, sozialer und demokratischer gestalten»**, formulées de manière très compréhensible – s'adressant par là également à un public non averti – et évidemment aussi disponibles en langue française. Une distribution aussi large que possible desdites revendications allait logiquement de pair.

En mai, une table ronde ayant réuni des candidats de l'ensemble des partis politiques autour du sujet **«EU-Wahlen 2014: Wéi eng demokratesch an ekologesch Ausrichtung vun der EU?»** avait rassemblé non moins de 80 personnes intéressées. Au centre des discussions figuraient notamment les sujets TTIP/accord de libre échange entre l'Europe et les Etats-Unis, la politique menée et le rôle joué par le Parlement européen en matière d'énergie et de climat, le manque de transparence et de démocratie qu'accusent les dossiers européens et bien d'autres sujets encore.

La composition et le travail de la nouvelle Commission européenne: un mauvais départ du point de vue du développement durable

Etant donné son engagement avant les élections européennes, il était évident que le Mouvement Ecologique allait prendre position, selon les moyens à sa disposition, face à la composition et aux priorités annoncées par la nouvelle Commission européenne. Dans toute l'Europe, ces dernières avaient en effet suscité pas mal d'excitations dans les camps écologistes, puisque des commissaires étaient désignés à l'environnement et à l'énergie qui à cette date n'étaient point connus comme écologistes engagés. Tout au contraire!

Au-delà, la structure de l'organisation (p.ex. la réduction des compétences du Commissaire européen à l'environnement) ou encore le manque d'accents mis par la nouvelle Commission dans le domaine du développement durable ont été notés avec consternation. Ce qui a incité le Mouvement Ecologique, tout comme bien d'autres organisations membres de Friends of the Earth, à adresser une lettre ouverte à la Commission, portant le titre **«Der Schwächung von Klima-, Natur- und Umweltschutz durch Juncker-Kommission nicht zustimmen!»**. Les améliorations qui ont pu être suscitées par la suite sont bien le mérite des nombreuses organisations intervenues. Toujours est-il que la nouvelle Commission ne réveille guère l'espoir en ce qui concerne les questions sur le développement durable.

A noter encore que le Mouvement Ecologique a déjà commencé en 2014 à préparer la présidence luxembourgeoise de l'UE au 2ème semestre 2015. En novembre, un forum pour les membres fut organisé autour du thème «D'Erwaardungen un d'EU-Présidence vu Lëtzebuerg» avec la participation d'un représentant de Friends of the Earth. Au-delà, différents entretiens ont permis de sonder les priorités à fixer dans le cadre de la présidence luxembourgeoise et de déterminer l'apport que le Mouvement Ecologique sera en mesure de réaliser au vu des modestes moyens à sa disposition.

L'engagement dans le cadre de dossiers européens essentiels

L'engagement additionnel du Mouvement Ecologique dans le cadre de dossiers européens d'envergure fût une première: accords de libre échange (voir chapitre en question), domaine de l'énergie et du climat (voir chapitre y relatif), PDR (plan de développement rural) … pour ne mentionner que ces trois dossiers.

Dans toute une série d'autres dossiers encore, le Mouvement Ecologique a appuyé l'engagement de l'organisation mère européenne "Friends of the Earth", en rejoignant des actions menées à échelle européenne et en les déléguant aux responsables luxembourgeois (notamment en matière d'agrocarburants). Aussi, suite aux appels d'organisations partenaires à l'étranger, le Mouvement a apporté un soutien renforcé, notamment dans des pays où les activistes écologistes de FoEI (Friends of the Earth International) ont subi des menaces, et où un engagement international était de mise.

STOP AUX ACCORDS DE LIBRE ECHANGE! NON A TTIP ET CETA!

Un des nombreux dossiers d'envergure dans le cadre desquels le Mouvement Ecologique est très actif depuis 2014 est celui des accords de libre échange entre l'UE et les Etats-Unis (TTIP) d'un côté et l'UE et le Canada (CETA) de l'autre. Selon l'avis de nombreux acteurs de la société civile, ces accords ne sont pas acceptables des points de vue démocratique, social et écologique et apporteraient des modifications fondamentales à notre modèle social. Qui plus est, l'intérêt économique de ces accords est plus que controversé.

Un large consensus contre les accords de libre échange au Luxembourg

La conférence donnée par Ernst-Christoph Stolpe, politologue actif dans le «Bund für Umwelt- und Naturschutz» fût un réel catalyseur de développement du mouvement en défaveur de TTIP et CETA au Luxembourg. Organisée le 13 mars 2014 en collaboration avec l'ASTM, Caritas, l'OGBL et Greenpeace, elle portait le titre **«Das geplante Freihandelsabkommen zwischen EU und USA: Ein Stolperstein für Ökologie und Demokratie?»**. Plus de 100 personnes intéressées avaient participé à cette conférence qui a réussi à présenter la portée et l'irrationalité des accords projetés de manière tout à fait objective.

Une large alliance d'organisations s'est formée dans les mois qui suivaient, un fait plutôt rare au Luxembourg. Les organisations qui ont entretemps rejoint l'alliance sont: Action Solidarité Tiers Monde / Aleba / Bio-Lëtzebuerg - Vereenegung fir Bio-Landwirtschaft Lëtzebuerg asbl / Caritas Luxembourg / Cercle de coopération des ONG de développement / CGFP / Fairtrade Lëtzebuerg a.s.b.l / FGFC / FNCTTFEL / Greenpeace Luxembourg / LCGB / Lëtzebuerger Jongbaueren a Jongwënzer a.s.b.l. / Mouvement Ecologique / natur&ëmwelt a.s.b.l. / OGBL / Syprolux / Union luxembourgeoise des consommateurs.

A noter que le Mouvement Ecologique joue un rôle très actif au sein de cette alliance.

Les citoyens européens unis contre les accords de libre échange – avec le soutien du Luxembourg!

Une pétition européenne contre les accords de libre échange fut initiée dans l'ensemble des pays de l'UE. A la condition de réunir au moins 1 million de signatures dans l'ensemble des états-membres et parallèlement un nombre minimum donné dans 7 pays, le débat officiel sur le thème est obligatoirement ouvert au niveau de l'UE. Une telle pétition doit faire l'objet d'une demande formelle de 7 personnes privées. Blanche Weber, la présidente du Mouvement Ecologique était l'une de ces 7 personnes ayant mis la pétition sur les rails.

En avançant des arguments juridiques fallacieux en partie, la Commission européenne a toutefois refusé de reconnaître la pétition (prétextant notamment que de tels accords ne pouvaient pas faire l'objet d'une pétition).

Or, cela n'a nullement découragé les organisateurs, ni les 350 organisations européennes ayant manifesté leur soutien à échelle européenne. Au contraire:

- **La pétition comme symbole de l'expression démocratique fut lancée, en dépit du refus de la Commission!** Nous n'avons pas besoin de l'accord de l'UE pour dire ce que nous pensons! Le succès était aussitôt tangible: moins d'un mois après le lancement de la pétition, plus de 500.000 personnes avaient déjà signé. Le quorum nécessaire de un million de signatures fut atteint de manière ultra rapide, tout comme le quorum de signatures minimum pour x pays fut atteint dans plus de 10 pays, dont le Luxembourg.
- En outre, **une action contre la décision de refus de la Commission fut introduite auprès de la Cour de Justice européenne,** accompagnée (le jour même de l'introduction de l'action en justice) par une manifestation qui était organisée par l'alliance luxembourgeoise en collaboration avec la plateforme européenne contre l'accord de libre-échange TTIP. Plus de 100 activistes s'étaient rassemblés ce jour-là devant le siège de la Cour de Justice européenne.

L'opposition continue …

Il est évident que tous ceux qui sont pour un marché mondial globalisé et libéralisé s'expriment en faveur des accords de libre-échange. Néanmoins, les laisser dans l'illusion que cette globalisation s'acquiert sans la mise en cause, voire la perte de standards et de valeurs socio-économiques (même futurs), est simplement honteux. Ce qui rend l'opposition, e.a. via la plateforme luxembourgeoise, d'autant plus indispensable.

Le Mouvement Ecologique continue par conséquent à s'engager au niveau européen contre les accords, e.a. moyennant la participation à des téléconférences, des discours communs, des manifestations etc. Mais l'action dans le cadre de la plateforme luxembourgeoise reste tout aussi importante.

Les initiatives suivantes méritent d'être soulignées:

- Conférence de presse en mai 2014 sous le titre **«Breites Bündnis fordert: „Sofortiger Stopp der Verhandlungen zum Freihandelsabkommen zwischen der EU und den USA».**
- Juin 2014: entrevue avec **8 membres du gouvernement** sur le sujet.
- Conférence en novembre intitulée **«ASESS_TTIP: Was bringt das transatlantische Handels- und Investitionsabkommen?»** avec la participation de Werner Roth, qui a fait l'analyse critique de la valeur économique de l'accord.
- En date du 4 novembre, le "Cercle Robert Krieps" avait invité à un débat public avec la participation de **Jean Asselborn et Blanche Weber autour de la question « TTIP – un danger?»**.

En 2015, les jalons seront posés …!

APPEL!!!

Si vous n'avez pas encore signé la pétition contre les accords de libre-échange projetés, vous avez la possibilité de ce faire via notre site: **www.meco.lu.** Merci!

LE ROLE DU MOUVEMENTECOLOGIQUE AU SEIN DE L'ALLIANCE POUR LE CLIMAT-LUXEMBOURG EN 2014

A l'heure actuelle, 37 communes sont membres du Klima-Bündnis Lëtzebuerg, représentant plus de deux tiers de la population nationale. Il s'agit des communes: Beckerich, Bettembourg, Betzdorf, Contern, Differdange, Dudelange, Esch/Alzette, Esch/Sûre, Ettelbruck, Feulen, Frisange, Hesperange, Junglinster, Bascharage, Kayl, Kehlen, Koerich, Lac de la Haute Sûre, Luxembourg, Lorentzweiler, Mamer, Mersch, Mondorf, Niederanven, Pétange, Remich, Roeser, Sandweiler, Sanem, Schifflange, Schuttrange, Steinfort, Steinsel, Strassen, Tandel, Walferdange et Weiler-la-Tour. Comme par le passé, l'ASTM et le Mouvement Ecologique sont responsables pour la coordination des domaines «Nord/Sud» et «Environnement».

«Ensemble pour le changement» du 7 au 9 mai 2014

La préparation de la conférence internationale annuelle et de l'assemblée des membres au premier semestre a demandé un énorme investissement en termes de temps. Les coordinateurs «Nord/Sud» et «Environnement» s'étaient donnés comme mission de motiver le plus grand nombre de communes-membres possible à s'intéresser à la plénière annuelle et à s'impliquer activement. Un groupe de travail avait été composé autour du thème; la conférence internationale annuelle et la plénière nationale furent liées du point de vue temps et espace et une conférence sur le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat/GIEC (IPCC) venait s'ajouter pour donner encore plus de visibilité. Sans oublier les événements connexes accompagnés par des élèves et jeunes, qui avaient conféré une note très personnelle à cette manifestation.

Des court-métrages sur des activités concrètes menées dans les communes-membres

Le KB Lëtzebuerg a produit une série de court-métrages et de vidéos sur les activités des communes réalisées dans les différents domaines d'action du Klima-Bündnis. Les thèmes traités couvraient notamment les domaines de la mobilité douce, de l'efficience énergétique et des énergies renouvelables d'un côté, ou encore des projets de solidarité menés en Equateur et au Burkina Faso, mis en évidence à l'aide de nombreux exemples concrets, de l'autre côté. Une vidéo sur la conférence internationale annuelle en mai fut également réalisée. Les films sont en langue luxembourgeoise (sous-titrés en langue française) et sont téléchargeables sur la page d'accueil du Klima-Bündnis Lëtzebuerg.

Forum pour techniciens

En étroite collaboration avec le ministère du Développement durable et des Infrastructures, une réunion d'information fut organisée autour de la nouvelle réglementation établie dans le cadre du «Fonds pour la protection de l'environnement», à laquelle 22 responsables communaux avaient participé. Le but de cette réunion était de fournir des précisions quant aux projets communaux (dans le contexte du « pacte climat », mais pas uniquement) qui pourront à l'avenir bénéficier du soutien financier dudit «Fonds pour l'environnement». Des responsables du MDDI et de l'agence myenergy étaient présents pour répondre aux questions. Le forum envisagé sur le thème de «l'efficience de l'éclairage intérieur» n'a malheureusement pas eu lieu.

conférence internationale annuelle et assemblée des membres

Le bilan carbone

C'est surtout grâce au pacte climat que l'intérêt porté à l'outil ECORegion, qui permet de réaliser le bilan carbone communal, s'est sensiblement renforcé, et cela non seulement dans les communes membres du Klima-Bündnis. Ainsi, en 2014, plus de 10 nouvelles licences et bilans initiaux furent établis.

En 2014, les travaux se sont concentrés encore sur les priorités suivantes:

1. Mise à jour et élargissement des bases de données nationales existantes au moyen de nouvelles statistiques émanant du STATEC, de la SNCT, de l'ILR et d'autres institutions.

2. Coordination, animation et appui aux communes qui dressent déjà des bilans carbone.

3. Présentation du bilan carbone communal dans des communes membres et non-membres, et collaboration au niveau de l'établissement du bilan.

4. Ventilation des données dans le domaine « transports » par une évaluation ciblée des données issues de la SNCT au niveau communal.

TOUR du DUERF

La première édition de cette action, qui est basée sur le concept allemand du STADTRADELN, peut être qualifié de succès remarquable avec 22 communes participantes, plus de 100 équipes et quelque 500 cyclistes ayant collecté plus de 66.000 km à vélo en seulement 3 semaines!

Un debriefing de la manifestation a eu lieu en étroite collaboration avec notre partenaire Verkéiersverbond; les améliorations retenues feront que l'édition 2015 sera encore davantage couronnée de succès (participation renforcée des conseillers communaux, présentation du site web en langue française, etc.).

Les organisateurs envisagent par ailleurs de mettre à disposition un outil semblable à celui qui existe en Allemagne („RADar") afin que les cyclistes-internautes peuvent signaler au moyen d'une application les points faibles existant au niveau des infrastructures (p.ex. sur les pistes cyclables). Les entretiens menés avec la nouvelle «Cellule de la mobilité douce» du MDDI dessinent les premières pistes fructueuses d'une bonne collaboration future.

Climate Star

La Coordination luxembourgeoise a lancé un appel à toutes les communes membres à introduire des projets dans le cadre du prix européen récompensant les actions locales en faveur de la protection du climat dénommé climate star, qui est décerné tous les deux ans.

Le Climate Star 2014 luxembourgeois fut remporté par la commune de Hesperange pour le projet „Triangle écologique de la commune de Hesperange". Le triangle se compose à l'heure actuelle d'un centre écologique (Oeko-Center), d'un centre de jardinage communal (en construction) et d'une installation au biogaz. D'autres initiatives et activités dans ce domaine sont en projet.

Klima-Bündnis Lëtzebuerg

KONTAKT

Klima-Bündnis Lëtzebuerg
Paul Polfer
6, rue Vauban
L-2663 Luxembourg
www.klimabuendnis.lu
Tel. 439030-26/27;
klimab@oeko.lu

TOUR DU DUERF
Responsabel fir meng Gemeng

European Award 2014 Climate Star

RÉGIONALE MËLLERDALL

Les réunions de la Régionale furent l'occasion de discuter sur **les futurs projets de construction et le développement urbain** dans la commune: hall omnisports, nouveau complexe commercial Nonnemillen, projet de construction Oachtergaert…

Concernant la progression du projet **Naturpark Mëllerdall**, une lettre fut adressée à la ministre Carole Dieschbourg. Cette dernière avait accepté l'invitation à l'assemblée générale 2014 de la Régionale et avait saisi l'occasion pour y présenter les accents majeurs du futur parc naturel du Müllerthal.

Le sujet **vélo et supports vélos** figurait également de nouveau à l'ordre du jour.

Suite à une suspicion de pollution de l'air, une lettre fut rédigée dans l'affaire **Eurokomposit**.

Plusieurs membres du comité avaient participé à un séminaire sur la création **d'espaces verts dans les villes**, au mois de juin, dont découlent des idées qui pourraient être développées au bénéfice de la région. A noter au-delà la participation des responsables de la Régionale à **plusieurs réunions d'information officielles** sur le sujet du parc naturel ainsi que la participation aux visites de plusieurs maisons basse énergie dans le cadre **des semaines de l'énergie** en octobre dernier.

La Régionale Mëllerdall est **représentée au comité Leader** et son

délégué avait participé à plusieurs réunions.

CONTACT

Elisabeth Medinger
elisabethmedinger@email.lu

RÉGIONALE NORDSTAD

Les principaux thèmes de la Régionale ciblent le développement de la Nordstad et plus particulièrement les différents projets menés au coeur-même de la Nordstad ainsi que la mobilité au niveau régional.

A l'occasion de son assemblée générale au mois de juin, la Régionale avait organisé une réunion d'information, en présence du secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures Camille Gira. Ce dernier fournissait des explications au sujet des travaux de transformation de la gare d'Ettelbruck et des changements y relatifs ainsi que du futur tracé de l'axe central. Ce qui provoqua une discussion animée, qui présentait néanmoins pour les habitants l'occasion idéale d'avancer leurs idées et alternatives constructives, notamment en ce qui concerne un tracé plus adapté de la piste cyclable dans les environs de la gare.

Le développement urbain en général représente un thème récurrent et la Régionale suit de près la progression de projets d'envergure, tels la construction d'écoles ou l'aménagement de zones d'activités. A noter dans ce contexte que la Régional Nordstad a soumis ses objections et propositions dans le cadre de la procédure officielle portant sur les plans sectoriels de l'aménagement du territoire.

En décembre dernier, la Régionale a adressé une lettre ouverte au ministre des transports François Bausch, titrant «Eng verpasste Chance fir verbessert Bus-Zuch-Korrespondenzen an der Nordstad?» , car en dépit de la révision des horaires de trains, le ministère compétent a laissé échapper l'opportunité d'adapter parallèlement les horaires des bus régionaux, ce qui aurait contribué à rendre la mobilité bien plus efficace et performante.

CONTACT

Laure Simon-Becker
Tel: 691804082
laure.simon@pt.lu

RÉGIONALE MERSCH AN ENVIRONS

La Régionale déplore qu'il n'y a aucun avancement sur **le site du centre agricole à Mersch**. Il semble que les actuels propriétaires des terrains ne soient pas disposés à accepter les conditions avancées par la commune. Cette dernière demande notamment à ce que les édifices en place soient rasés et que le site entier soit dépollué avant de délivrer un premier permis de construire. En outre, la coopérative agricole bien connue qui occupe encore le site refuse d'y abandonner sa production de glaces.

Un autre **projet de construction** dans le voisinage direct de la gare de Mersch fait l'objet de non moindres polémiques. Les terrains entre «Rue Emanuel Servais», «Rue de Beringen» et «Rue Bouvard», actuellement «Zone de jardins privés», devront être reclassés en vue de la réalisation d'un projet immobilier. Ce qui en soi n'a rien de particulier, néanmoins l'approche adoptée en vue de la réalisation dudit projet peut très bien être mise en doute. Plutôt que de créer un maximum de logements – aux dépens évident des résidents actuels – il serait indiqué de miser sur une meilleure participation citoyenne. Etant donné la proximité des transports publics, on pourrait très bien envisager de transposer un concept de lotissement à dimension maîtrisable et sans voitures (dans la mesure du possible), ce qui rendrait la construction d'un nouvel axe de passage superfu.

Le **Flexibus**, qui jouit d'une grande popularité mais qui, le plus souvent, ne transporte qu'un seul passager, ne répond pas à l'exigence d'un véritable service de transport en commun à la demande. Afin que le plus grand nombre d'usagers possible puisse profiter de cette offre de transport de manière efficiente, il faudrait davantage grouper les déplacements. Malheureusement, l'exploitant ne semble pas y arriver. Et tant que les subventions communales sont versées, l'exploitant ne se voit point contraint de redoubler de créativité, étant donné que son chiffre d'affaires est sécurisé.

Activités 2014:

Au mois de mai, l'historien Marc Schoellen et l'architecte John Voncken avaient invité à découvrir la localité de Mersch. Ils ont su gagner leur public intéressé par des explications vivantes, en mettant en valeur les joyaux architecturaux et culturels dignes d'être protégés et le développement du village au fil du temps.

C'est grâce au club des jeunes «Jugend vu Biereng» et à l'agriculteur biologique Kass que nous avons pu de nouveau participer à la manifestation «Alles op de Velo», qui depuis ses premiers débuts connaît chaque année un grand succès. Sans l'engagement de nos deux partenaires, notre petite équipe ne serait pas en mesure d'organiser cet événement très demandeur en termes de temps et de labeur.

A noter encore l'objection formulée par la Régionale dans le cadre de la procédure en matière de plans sectoriels, objection qui s'est notamment dirigée contre le projet d'implantation de la nouvelle zone d'activités «Angelsberg».

CONTACT

Pierrette Maas
13, rue Hurkes
L-7591 Beringen
pierrette.maas@education.lu

RÉGIONALE UELZECHTDALL

En 2014, le sujet le plus important était encore une fois l'ouverture à la circulation dans les deux sens du **C123 entre Hunsdorf et Prettingen.** Appuyé par la Régionale Mersch et environs, le Mouvement Ecologique Uelzechtdall s'est adressé aux communes et au ministère compétent pour rappeler les dangers que ce projet comporte pour les cyclistes. Comme la route fut provisoirement ouverte dans les deux sens à cause des travaux routiers réalisés entre Lintgen et Gosseldange, la Régionale suit ce dossier de près. Selon les dires du ministre Bausch, une décision sera prise à l'arrêt des chantiers routiers, à l'approche de l'été 2015.

La problématique fut également discutée dans le cadre **du concept de mobilité qui sera établi pour la Vallée de l'Alzette**. Début novembre, le ministère du Développement durable avait organisé une soirée d'information avec la participation du ministre François Bausch, qui eut lieu au centre culturel de Helmdange et qui fut l'occasion de présenter un concept de mobilité global pour la Vallée de l'Alzette, renfermant notamment aussi des propositions pour le CR123. Ce fut en même temps une première approche en direction de la participation citoyenne, qui n'aurait pas eu lieu sans la thématisation active par le Mouvement.

En matière de **protection du patrimoine**, la Régionale a continué sa lutte pour la conservation d'une des dernières fermes à Hünsdorf, un édifice menacé de démolition et qui mérite d'être protégé.

Un autre point thématisé dans ce cadre fut celui du **développement urbain**. Dans une lettre ouverte, la Régionale a réitéré son appel à l'adresse de la commune Lorentzweiler l'invitant de conserver la ferme «Neiertzhaff», véritable joyau historico-culturel. Nous attendons l'issue de cette affaire également avec impatience!

La Régionale a également fait opposition dans le cadre des plans sectoriels de l'aménagement du territoire.

Pour l'exercice 2015, de nombreux projets sont déjà en cours, notamment celui d'une conférence dont le but sera de mettre la valeur historique de la vallée en évidence.

Aussi, des dossiers comme la piste cyclable en direction de Luxembourg-Ville ou la PC15 qui ne représente toujours pas une solution vivable, sont suivis de près par la Régionale. Dans ce contexte, il est prévu d'améliorer l'échange avec le «Département des transports - Cellule mobilité douce».

Or, non seulement la PC15, mais également les pistes du voisinage nécessitent une amélioration pour que les trajets à vélo soient sécurisés davantage. En vue des nombreux futurs changements du trafic dans la vallée, la Régionale Uelzechtdall gardera un oeil sur le développement et la promotion de la circulation à bicyclette.

CONTACT

Camille Muller
mullkoch@pt.lu

RÉGIONALE SYRDALL

voix critique pour la sauvegarde de la nature dans le Syrdall

En 2014, la Régionale a surtout accompli des tâches d'arrière-plan et a accompagné les dossiers d'envergure de l'année.

Protection de la nature

Dans une nouvelle lettre à l'adresse des ministères de l'Environnement et du Développement durable, datée du mois de mars, nous avons dénoncé l'absence de mesures de compensation dans la zone industrielle «Offico» à Contern. Une première lettre que nous avions envoyée en 2013 dans ce contexte au ministre Claude Wiseler du parti populaire chrétien-social, était restée sans réponse. Cette deuxième missive, pourtant adressée à plusieurs ministres du parti écologiste, n'a pas non plus connu de réponse. Jolie transparence verte!

Aménagement du territoire

La Régionale a mené une étude qui analyse en détail l'impact que les plans sectoriels exerceront sur notre commune. Une entrevue avec le conseiller communal de Contern, compétent en la matière, eut notamment lieu dans ce contexte. Ainsi nous avons pu contribuer à l'objection formulée au niveau national par le Mouvement Ecologique, respectivement soumettre une objection au nom des localités faisant partie du Syrdall.

Aéroport du Findel

Le bout du tunnel n'est malheureusement pas en vue: la zone industrielle „aéroport Findel" ne dispose à cette date toujours pas d'une autorisation commodo-incommodo en bonne et due forme. Le nombre de vols de nuit ne cesse d'augmenter (sur base d'une dérogation permanente), les eaux usées sont évacuées – sans épuration aucune - dans la Syre … et des données sensibles sur l'environnement restent non accessibles. La Régionale „Syrdall", qui représente le Mouvement Ecologique au sein de la commission aéroportuaire, ne cesse d'inviter le gouvernement à résoudre enfin ces problèmes graves. Après tout, un rattachement à la station d'épuration du Sidest à Ubersyren est en vue, ainsi qu'un élargissement de cette station, ce qui pourrait bien résoudre le problème des eaux usées provenant du Findel.

CONTACT

Marco Breyer
23, rue du Kiem
L – 5337 Moutfort

NON au contournement de Bascharage

Après la présentation aux conseils communaux de Sanem et de Bascharage par le ministre Bausch de trois variantes possibles en matière de contournement, la Régionale a réagi en publiant un communiqué de presse, portant le titre „Les raisons pour lesquelles la variante zéro représente l'unique véritable solution".

A noter que nous avons proposé de nombreuses alternatives: élaborer un concept de mobilité régionale, voire transfrontalière; aménager des voies réservées aux bus; élargir le réseau du tram en direction du sud du pays; promouvoir la mobilité électrique; délocaliser des entreprises générant un trafic important; etc.

Aciérie électrique ARCELOR/ MITTAL à Esch/Belval: des valeurs limites qui ne sont toujours pas respectées!

Etant donné les dépassements répétitifs des valeurs limites à la cheminée de l'aciérie, les membres de la Régionale Sud furent reçus par le secrétaire d'Etat C. Gira. Ce dernier était d'accord pour dire que les derniers mesurages confirmaient une tendance à la transgression, mais qu'il faudrait néanmoins encore

attendre. Des mesures complémentaires continuaient à signaler un dépassement quasi quotidien du carbone organique total (COT), et le gouvernement pratiquait la politique de l'autruche. Face à cette inertie, et comme en novembre le comité de suivi avait noté au-delà des dépassements e.a. au niveau des substances cancérogènes (HAP), la décision fut prise d'informer le public et de présenter ces faits intenables lors d'une conférence de presse.

L'affaire „Monkeler"

Après une réunion très mouvementée des riverains à la mairie d'Esch au mois de février, les nouvelles dispositions plus strictes édictées par la suite ont pu faire l'objet d'un examen, qui mettait en vigueur que la plupart des propositions avancées par la Régionale avaient été prises en compte. Lors d'une conférence de presse annoncée sous le titre «Tirer les bonnes leçons de l'affaire Monkeler», la Régionale insistait sur la nécessité et l'importance d'imposer des dispositions générales à l'ensemble des entreprises implantées dans une même zone d'activités et revendiquait au-delà des contrôles plus fréquents. Aussi, chaque PAG devrait être conçu de manière à respecter une distance minimum entre les quartiers d'habitation et la zone d'activités.

Renaturation du „Diddelenger Baach": une opportunité manquée!

Dans le contexte de la création d'une plateforme multimodale entre Dudelange et Bettembourg, de nombreuses propositions furent introduites auprès du ministère du Développement durable pour que le détournement du «Diddelenger Baach» puisse quand même être réalisée dans le plein respect de la nature. Perplexes, les activistes de l'initiative biireng.21 ont du constater – en dépit de tout effort – que les instances officielles en charge n'ont apporté que d'infimes consolidations par rapport au projet initial.

Les activités menées dans le cadre de la présentation des plans sectoriels

Au mois de juillet, les membres furent convoqués pour un votum au centre culturel «A Gadder» à Bel-

vaux; ce fut l'occasion de traiter les problèmes spécifiques de la région du sud; les résolutions ont été reprises ultérieurement dans l'avis national émis par le Mouvement Ecologique. Par la suite, des entrevues avec le conseil communal de Sanem et avec le syndicat régional ProSUD ont été organisées.

Face aux conseillers communaux de Sanem, la Régionale a clairement marqué son opposition au projet «Scheierhaff» (habitations) et au contournement de Bascharage. Lors de l'entrevue avec les responsables de ProSUD, l'invitation de réserver à l'avenir plus d'attention à la planification régionale figurait au centre des discussions.

Une pré-étude présentée par ProSUD dans le cadre de l'aménagement de nouvelles pistes cyclables dans le «Minett»

La Régionale a salué l'initiative du syndicat communal d'élargir le réseau des pistes cyclables dans la région du sud. Le but déclaré du projet est de promouvoir le vélo comme moyen de locomotion au quotidien. La Régionale Sud a élaboré plusieurs propositions d'amélioration qui ont été transmises au syndicat..

CONTACT

Fränz HENGEN
francis.hengen@education.lu
Danielle HERMES
dany_hermes@yahoo.fr

RÉGIONALE VILLE DE LUXEMBOURG

Le futur développement de la Ville de Luxembourg est et reste LE thème crucial de la Régionale.

C'est la raison pour laquelle elle s'est aussi dévouée au volet du **patrimoine architectural historique** de la capitale. La Régionale défend ardemment la mise en valeur urbanistique du quartier « Clausen » en plaidant pour la conservation du joyau historico-culturel qu'est le Château de Mansfeld – afin de statuer un exemple en termes d'urbanisation intégrée. Aussi la Régionale est-elle d'avis qu'il faut adopter une approche basée sur l'idée de fond qui veut que – au sein de Clausen et Neudorf – la conservation du patrimoine et le développement urbain peuvent être liés par une utilisation harmonieuse et vivante, qui sert les intérêts de la croissance desdits quartiers et confère à la Ville de Luxembourg un rôle de précurseur. Les habitants des quartiers de Neudorf, Clausen et Pafendall ont été informés en ce sens par un flyer distribué à tous les ménages.

Dans une prise de position sur le thème, la Régionale a salué la volonté des responsables communaux **d'impliquer les citoyens dans la conception du nouveau PAG.** Aussi, elle a adressé par écrit toute une série de propositions d'amélioration au conseil communal dans ce dossier.

Sans oublier l'opposition formulée par la Régionale dans le cadre de la **procédure officielle portant sur les plans sectoriels**.

Le nouveau Oekozenter offrait le cadre idéal pour l'organisation d'une conférence qui avait pour but de présenter à un public intéressé l'univers des **chauve-souris**.

Comme par le passé, de nombreux membres de la Régionale étaient fidèles au rendez-vous donné par **l'Oekofoire 2014**. Ils se sont par ailleurs engagés lors des **semaines de l'énergie** et ont représenté leur section dans les différents groupes de travail formés par le Mouvement Ecologique national.

CONTACT

Emile Espen
Tel: 621120180

Votre don pour l'Homme, la Nature et l'Environnement

Powered by ÖKO FONDS

Depuis la conception d'idées jusqu'à leur transposition en actions concrètes

Sous le slogan «Powered by Oekofonds», la Fondation Oekofonds soutient des projets à vocation innovatrice dans différents domaines du développement durable.
Grâce aux nombreux dons reçus au cours des dernières années, toute une série d'idées visionnaires ont pu être réalisées. Mentionnons quelques projets méritants qui bénéficient du soutien de la Fondation:

- Elaboration d'un guide pour l'organisation d'événements écoresponsables («green events») ;
- Engagement en vue de l'interdiction des pesticides pour protéger les abeilles;
- Soutien aux «mini-entreprises» écoresponsables dans les écoles;
- Organisation de séminaires sur le sujet du «renforcement de la participation citoyenne dans les communes»;
- Elaboration de stratégies dans le domaine de l'utilisation durable de la biomasse, resp. de la culture de plantes riches en protéines.

Tant le Mouvement Ecologique que l'Oekozenter Pafendall sont tributaires des fonds provenant de dons pour pouvoir réaliser leurs projets spécifiques respectifs. Chaque don unique et chaque ordre permanent sont par conséquent hautement appréciés. Si vous souhaitez encourager et soutenir un projet précis, il suffit de le marquer sur votre ordre de virement (p.ex. nouveau Oekozenter , conseil en construction écologique, projet «anti-TTIP», etc.).

Les dons versés au profit de la Fondation Oekofonds sont déductibles des impôts. Vous recevrez automatiquement un certificat en guise de preuve de versement de votre don que vous pourrez annexer à votre déclaration fiscale.

Vous pouvez verser vos dons sur les comptes suivants de la Fondation Oekofonds BCEE IBAN LU31 0019 1100 4403 9000
CCPL IBAN LU96 1111 0734 1886 0000

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au tél. 43 90 30 – 50

stëftung oekofonds

Fondation Oekofonds – au service de l'Homme et de l'Environnement

Une organisation forte a besoin de membres – rejoignez les rangs du Mouvement Ecologique!

Devenez membre du Mouvement Ecologique, l'organisation écologique qui analyse les projets et décisions politiques en matière d'environnement d'un oeil critique, qui n'hésite pas à dire son opinion, qui soumet toujours des propositions alternatives concrètes, qui prend souvent l'initiative en premier (p.ex. en matière de tram moderne, de promotion des énergies renouvelables, de l'organisation d'une Oekofoire annuelle) et qui s'engage encore à de nombreux autres niveaux ... . Bref: l'organisation écologique qui s'engage depuis 40 ans de manière conséquente en faveur du développement durable, de l'amélioration de la qualité de vie et d'une démocratie digne de ce nom!

Plus nous comptons de membres, plus nos chances de nous faire écouter et de réussir nos projets sont grandes. Avoir un nombre important de membres signifie également: disposer des moyens financiers indispensables pour transposer nos idées et jouir d'une indépendance financière!

Les actions du Mouvement Ecologique sont largement financés par des dons et des cotisations provenant de membres et de sympathisants! Seuls 15% du budget de l'association écologique proviennent de l'Etat.

N'oublions pas non plus qu'un grand nombre de membres est un facteur qui stimule la solidarité. Quoi de plus rassurant que de savoir que beaucoup de gens partagent les mêmes valeurs et soutiennent la cause de „leur" Mouvement. Tous ensemble, ils encouragent les membres actifs à poursuivre dans la voie de leur engagement et à redoubler d'efforts.

Le Mouvement Ecologique vous offre:

En devenant membre:

- Vous bénéficiez systématiquement d'informations du domaine du développement durable (Kéisécker-Info et dossiers spéciaux), et de conseils et de réponses à toutes vos questions sur l'environnement, etc.;
- Vous êtes régulièrement invité à nos événements (séminaires, conférences, tables rondes, soirées cabaret, etc.);
- Vous recevez le cas échéant de meilleurs tarifs sur des tickets d'entrée (ex. Oekofoire) ou pour des visites/tours etc.
- Vous soutenez l'engagement du Mouvement Ecologique!

Au-delà, les membres intéressés peuvent s'abonner à une newsletter qui leur sera adressée régulièrement (meco@oeko.lu). Toutes les infos actuelles se trouvent sur: www.meco.lu

Lieweg, kritesch, engagéiert!

Member sinn

am Mouvement Ecologique

Beitrittserklärung zum Mouvement Ecologique

Formulaire d'adhésion au Mouvement Ecologique

Ich/wir möchte(n) Mitglied werden (enthält das Kéisécker-Abo und Kéisécker-Info):
Je/nous souhaite(tons) devenir membre (abonnement Kéisécker et Kéisécker-Info inclus):

◯ **Einzelmitglied -** Mindestjahresbeitrag 50 € (Jugendliche unter 18 Jahren, Studenten, Arbeitslose 20 €)
Membre individuel - cotisation annuelle minimale 50 € (Jeunes de moins de 18 ans, étudiants, chômeurs 20 €)

◯ **Haushaltsmitgliedschaft** ab 2 Personenhaushalt - Mindestjahresbeitrag 75 €
Ménage entier à partir de 2 personnes - cotisation annuelle minimale 75 €

1. Name Nationalität Unterschrift *Signature*
Nom *Nationalité*
Beruf Geburtsjahr (*)
Profession *Année de naissance* _____

2. Name Nationalität Unterschrift *Signature*
Nom *Nationalité*
Beruf Geburtsjahr (*)
Profession *Année de naissance* _____

3. Name Nationalität Unterschrift *Signature*
Nom *Nationalité*
Beruf Geburtsjahr (*)
Profession *Année de naissance* _____

Nr, *N°* Straße, *Rue*

PLZ *Code postal* Wohnort *Ville*

Tel. *Tél.* E-mail

◯ Ich möchte aktiv **mitarbeiten** *Je souhaite de* **collaborer** *activement*

Interessengebiet *Centre d'intérêt:*

Regionale *Section régionale*:

Einzugsermächtigung (im Falle eines Dauerauftrages) ***Domiciliation*** *(en cas d'ordre permanent)*

Ich (Name) *Je (Nom)* Ortschaft *Ville*

gebe dem Mouvement Ecologique die Vollmacht über folgenden Dauerauftrag bei meiner Bank
donne au Mouvement Ecologique la procuration pour l'ordre permanent suivant auprès de ma banque

IBAN BIC

Monatlicher Dauerauftrag *Virement automatique mensuel:* ◯ 4,17 € ◯ 6,25 € ◯ 7,50 € ◯ 10 €
oder *ou*
Jährlicher Dauerauftrag *Virement automatique annuel:* ◯ 50 € ◯ 75 €

Unterschrift *Signature* Datum *Date*

(*) Muß gemäß dem Gesetz von 1928 betreffend Vereinigungen ohne Gewinnzweck nachgefragt werden Doit être indiquée, conformément à la loi de 1928 concernant les asbl

www.meco.lu
T: 43 90 30 -1